

Essai de panorama phonologique : les accents du Midi

JACQUES DURAND

Université de Toulouse & CNRS (CLLE-ERSS UMR5263)

Version préfinale de Durand, J. (2009). Essai de panorama critique des accents du midi. In: L. Baronian et F. Martineau (éds.), *Le français, d'un continent à l'autre : Mélanges offerts à Yves Charles Morin*. Collection Les Voies du français. Québec : Presses de l'Université Laval. pp. 123-170.

1. Introduction¹

La phonologie du français constitue un champ virtuellement inégalé dans la richesse qu'elle offre à l'analyse. La plupart des grandes questions qui préoccupent les chercheurs contemporains - les inventaires segmentaux, les structures syllabiques, le schwa, la liaison, le h aspiré, les glissantes, les voyelles nasales - ont fait l'objet d'observations et de généralisations depuis les balbutiements de la réflexion grammaticale. En même temps, la constitution de l'état-nation « France » et la politique de la langue qui l'a accompagnée, en particulier le rôle de l'orthographe, ont entraîné une vision normative de la langue qui ne cesse de hanter les analyses. Comme l'a souvent fait remarquer Yves-Charles Morin (1987, 2000), cet objet construit qu'est le français de référence (alias français standard ou standardisé) est pris comme allant de soi, même si nombre de chercheurs ne se privent pas de modifier les données par extension arbitraire voire même par pure invention. L'obsession pour la norme signifie que les variétés régionales du français dans l'espace de l'hexagone (qu'elles soient urbaines ou pas) sont relativement mal décrites et souvent appréhendées à travers le prisme déformateur du français dit commun comme j'essaierai de le démontrer en parlant ici du français du Midi.

2. Les accents du Midi

Il n'existe évidemment pas une seule variété de français du Midi. Même si, comme d'autres, j'ai pu parler de 'français du Midi' (au singulier) dans diverses publications, j'ai toujours donné des repères géographiques précis. La majorité de mes travaux² a porté sur mon propre usage et celui que j'observais autour de moi et dans ma ville natale, Pézenas une petite ville de l'Hérault (8000 habitants actuellement) où j'ai effectué une enquête sociophonologique sur mon réseau familial avec Hilary Wise et Catherine Slater (voir Durand, Slater & Wise 1982). Depuis presque une dizaine d'années, mes données se sont élargies grâce aux enquêtes effectuées au sein du projet *Phonologie du français contemporain : usages, variétés et structure* (PFC) que j'ai l'honneur de coordonner avec Bernard Laks et Chantal Lyche (Durand, Laks & Lyche 2002, 2003, Durand & Lyche 2003).³ Il existe fort heureusement assez d'études phonologiques et phonétiques qui permettent de cerner les principales

¹ Je tiens à remercier Luc Baronian, Annelise Coquillon, François Dell, Sylvain Detey, Pierre Encrevé, Julien Eychenne, Françoise Gadet, Bernard Laks, Chantal Lyche, Noël Nguyen, Michel Roché, Patrick Sauzet, Jean-Michel Tarrier, Gabor Turcsan pour leurs commentaires et leur aide dans la préparation de cet article. Si j'ai beaucoup appris d'eux, ils ne sont évidemment pas responsables des erreurs que contient ce travail. Je remercie également tous les participants aux enquêtes que j'ai organisées et, en particulier, Jean-Louis Fanjeaud, Mireille Fanjeaud, Gilles Granier et Maryse Granier qui ont fait preuve d'une disponibilité totale au fil des ans pour répondre à toutes mes questions, même les plus saugrenues.

² Voir Durand (1976, 1988, 1990, 1995).

³ Voir le site PFC : <http://www.pfc-projet.net>.

caractéristiques des variétés méridionales.⁴ Le portrait que je vais dresser contiendra sans doute quelques généralisations abusives mais il faut espérer qu'il permettra néanmoins de repérer les grandes tendances et la dynamique de divers changements en cours. Je me limiterai ici aux aspects phonologiques car, au moins sur le plan analytique, on peut séparer la prononciation des autres niveaux de description. Il est néanmoins clair que tout locuteur qui possède un accent du Midi traditionnel aura intégré dans sa pratique des traits lexicaux, morphosyntaxiques et énonciatifs, qui l'identifient comme tels. Chaque sous-domaine géographique possède ses propres particularités. Pour un exemple particulièrement convaincant concernant le lexique du français toulousain, on se reportera à Moreux & Razou (2000), ouvrage qui contient de nombreuses références documentaires sur le français méridional et d'excellentes notes sur la phonologie, la morphologie et la syntaxe⁵ de la variété toulousaine.⁶

Par avance, il faut signaler que de grands changements sont en cours dans les régions du sud de la France et, en particulier, dans les centres urbains. Il est dommage qu'aucune équipe sociolinguistique de taille n'ait pris à bras le corps le projet de décrire à grande échelle la diversité des pratiques dans de grandes villes méridionales comme Bordeaux, Toulouse, Marseille ou Nice. Tous les traits présentés ici sont bien attestés mais nous n'avons aucune donnée statistique significative permettant de spécifier leur force dans le champ des usages contemporains. Du point de vue géographique, je ne me lancerai pas dans une délimitation précise de l'accent dit méridional. Le travail essentiel de Walter (1982), que je suivrai ici, reprend la division oïl-oc de *La langue occitane* de Bec (1963 : 13). Les variétés méridionales incluses dans son fond de carte correspondent, dans la description de Bec, aux parlers du nord occitan (limousin, auvergnat, provençal alpin), à ceux de l'occitan moyen (languedocien, provençal) et du gascon. Je n'aurai rien à dire sur l'Auvergne et le Limousin mais les études disponibles suggèrent que ce sont des zones de transition avec des traits du Sud (en particulier, les systèmes vocaliques) et des traits du Nord (effacement de schwa, voyelles nasales).⁷ Je ne dirai rien non plus sur les parlers correspondant au franco-provençal traditionnel (mais cf. Durand & Lyche 2004, Lyche 2003 sur Grenoble). Comme Walter, j'inclurai la phonologie du français en Pays Catalan dans le domaine méridional et je ferai de même pour le Pays Basque. En effet, à la suite du locuteur témoin d'Hasporen étudiée par Walter (1977: 130-135, 1982 : 192) dont la plupart des traits étaient caractéristiques des accents du Midi, c'est ce que démontre clairement l'enquête PFC effectuée dans un réseau familial et amical de treize personnes à St-Jean-Pied-de-Port et dans la communauté d'agglomération Bayonne-Anglet-Biarritz (voir Aurnague & Durand, 2003, et Aurnague, Durand & Eychenne 2004).

3. Brèves remarques sur l'histoire du français dans les provinces du Midi

⁴ L'article présent contient des références abondantes aux travaux effectués sur le français du Midi. Une vision assez complète de la phonologie du français méridional se dégage de trois thèses récentes autour du projet PFC : Eychenne (2006), Lonnemann (2006), et enfin Sobotta (2006), publiée sous forme révisée en 2007 et sous le nom de Pustka. Pour une étude des liens entre phonologie et morphologie pour le français méridional, voir la thèse de Turcsan (2005).

⁵ Françoise Gadet a attiré mon attention sur le fait qu'il y avait peu de traits syntaxiques dans les variétés régionales qui leur étaient propres et qui ne caractérisait pas tout aussi bien le français dit « populaire » (Gadet, 1992). C'est effectivement ce que souligne Séguy (1950 : §54-82) à plusieurs reprises en décrivant le français de Toulouse.

⁶ Le lecteur intéressé pour compléter les références fournies ici en consultant l'excellent article d'Armstrong & Blanchet (2006).

⁷ Armstrong & Blanchet 2006 : 264, Soupel 2002, Walter 1982 : 205.

L'implantation du français dans les provinces du Midi n'est pas de date récente. Dans son travail classique sur le français de Marseille, Brun (1923 : 349-350) pense que l'apparition du français dans cette ville n'est pas antérieure à 1540 :

« (Il) était sans doute connu des gens de robe et dans l'administration communale, puisque l'ordre de François I^{er} y fut rapidement obéi. Mais la population l'ignorait, et ne se mit à l'apprendre que lorsqu'il devint la langue des affaires publiques, des procès, des contrats. Les notaires furent donc les éducateurs forcés d'un public, sinon réfractaire, du moins pris de court, et cette éducation fut lente puisqu'au passage de Charles IX en 1563, on dut recourir à un Lyonnais pour complimenter le souverain en vers français. C'est vers 1570 que le français a dû cesser d'être l'apanage des robins, et qu'il se répand davantage dans la vie courante de la cité. Alors le provençal disparaît comme langue écrite. »

Mais, comme le signale Morin (2004) dans sa mise au point sur la question, Brun exprime probablement un point de vue très conservateur. En effet, Morin cite Rostaing (1990: 20) selon qui une forme de français régional avait probablement fait son apparition à Marseille au début du 16^{ème} siècle et Audisio (1993 : 44) qui avance des preuves de ce que les artisans dans la petite ville d'Apt avaient, dès 1532, une connaissance du français non seulement passive mais sans doute active. Dans d'autres régions du Midi, comme celle de Toulouse, l'implantation du français à l'écrit semble avoir été encore plus rapide qu'en Provence et le français y jouissait d'un statut prestigieux comme langue littéraire. Il semble néanmoins vrai qu'il faut attendre le 19^{ème} siècle pour que le français soit une langue véritablement maîtrisée par de larges pans de la population dans les provinces méridionales.

La forte présence du français sous sa forme écrite a sans aucun doute joué un grand rôle dans le profil général de la variété méridionale. C'est l'hypothèse qu'avance Séguy (1950) dans son ouvrage classique sur le français de Toulouse. L'exemple le plus évident du rôle de l'écrit est sans doute la prononciation du 'e' muet. Selon Fouché (1958) et les sources qu'il cite, les effacements de schwa dans la variété septentrionale sont nombreux dès le 15^{ème} siècle et la situation moderne prévaut dès le 18^{ème} siècle. En revanche, dans le Midi, les locuteurs occitanophones ont dû développer des pratiques de lecture à haute voix qui préservaient une valeur vocalique chaque fois que la graphie présentait un 'e' graphique. Morin évoque la possibilité d'un habitus régional fort ancien et d'un orgueil des spécialistes de français. Il cite, par exemple, Gratien du Pont qui n'avait guère de doute sur l'universalité de son français de Toulouse et blâmait le normand Fabri (1521) de ne pas fournir une définition adéquate du 'e' féminin. En effet, Gratien du Pont n'hésitait pas à en offrir une fondée sur son accent régional : « Toutheffoys & quantes q̃ vng mot & terme est elcript par, E, en la fin dicelluy, & la refonãce dudict terme termine en, O, [...] tel mot se prent pour feminin » (Gratien du Pont 1539: f^o xi, v^o). Comme l'explique Morin (ibid.), un mot féminin est un mot paroxyton qui se termine par une voyelle épelée *e* dans l'orthographe commune et prononcée à Toulouse avec une qualité postérieure arrondie de type [ɔ] ou de valeur approchante.

Au vingtième siècle, la sphère des langues régionales (occitan, provençal, gascon, basque, catalan, etc.) s'est fortement rétrécie. Des facteurs comme l'école primaire obligatoire et l'accès massif à l'enseignement secondaire puis supérieur, le service militaire obligatoire⁸,

⁸ Même si dans la foulée de la révolution française on avance vers une conscription élargie à la fin du XVIII^e siècle, c'est la Loi Berteaux du 21 mars 1905 qui instaure pour la première fois un véritable service obligatoire personnel (pas de remplacement), universel (pas de dispense) et obligatoire (pas de tirage au sort). La suspension de l'appel sous les drapeaux est proclamée par loi le 28 octobre 1997 et devient effective fin 2001.

deux guerres mondiales et les déplacements de population qu'elles ont entraîné, le développement des transports, la radio, la télévision, l'Internet, l'immigration ont complètement transformé les pratiques linguistiques. Les études dialectologiques ne signalent guère de locuteurs monolingues dans une langue régionale autre que le français. Au contraire, les diglossies qu'on observe sont en général peu équilibrées avec le français comme système dominant applicable à un plus grand nombre de domaines d'activité que la langue régionale. Comme le déclarent Rey, Duval & Siouffi (2007 : 1111) à propos de l'Occitanie moderne : « là comme ailleurs, surtout après la Première Guerre Mondiale, un français régional spontané se substitue à la pratique normale du dialecte ».⁹

On ne peut donc plus expliquer la prononciation méridionale seulement dans son rapport à un substrat occitan (au sens large de ce terme), même si ce type d'explication est indispensable pour expliquer certains usages (voir Mazel 1978, 1980).¹⁰ A mon sens, il faut être d'autant plus prudent dans le recours au substrat que ce dernier a souvent été influencé par le français commun. Ainsi, de nombreuses variétés de l'occitan sont caractérisées par un 'r' uvulaire qui remonte à guère plus d'une génération (voir §4.2.1). Mes grands-parents paternels venaient du Tarn et de l'Aveyron et parlaient en français et en occitan avec un 'r' apical (plutôt d'ailleurs une battue qu'un « r » vibrant). Mon père est né en 1912 et a passé une partie de sa petite enfance chez ses grands-parents dans le Tarn pendant la guerre de 1914-18. Il en est revenu à la fin de la guerre. Ma grand-mère me racontait que, à l'issue de son premier jour à l'école primaire de Pézenas, il est rentré à la maison en pleurs : on s'était moqué de lui parce qu'il ne parlait spontanément que le « patois ». Or, mon père, malgré l'influence de ses parents et de ses grands-parents, employait un 'r' uvulaire en occitan et en français et le 'r' que j'entends chez les occitanophones piscénois, jeunes ou vieux, me semble systématiquement uvulaire. Il ne semble pas impossible que cet « r » uvulaire soit historiquement le résultat d'une influence du français standard (cf. en 4.), en dehors de facteurs auditifs endogènes qui peuvent entraîner ce changement d'articulation entre apical et dorso-uvulaire. Ce cas est loin d'être isolé. Aurnague et Durand (2003) notent, par exemple, l'apparition d'un son /y/ (ü) (variante phonétique puis phonème) – à côté du /u/ (u) – dans certains dialectes du basque. Ils citent Lafon (1973/1999: 18) selon lequel : « ...le passage de *u* à *ü* devant consonne (sauf *r* douce et *s*) et en fin de mot dans le dialecte souletin et dans quelques parlers voisins est l'effet le plus frappant d'une tendance à la palatalisation de la sonante *u* qui s'est manifestée dans la moitié orientale du domaine basque, et plus particulièrement dans la région du nord-est [...] Elle est due au contact du basque avec des langues possédant la voyelle *ü* (gascon ; provençal en Navarre (de la deuxième moitié du XI^e siècle jusqu'au XIV^e siècle) ».

4. Esquisse phonologique

J'adopterai ici un cadre descriptif classique. Nous examinerons essentiellement les inventaires segmentaux (phonèmes et allophones) des variétés à décrire. En termes plus théoriques, il faudrait clairement séparer ces inventaires des contraintes phonotactiques et syllabiques et, bien sûr, spécifier le modèle adopté : ainsi, doit-on parler en termes de règles, de processus,

⁹ Le rôle des structures et politiques étatiques, et le statut concomitant des langues régionales est un sujet épineux. Pour des points de vue contrastés, comparer par exemple Armstrong & Blanchet (2006), Blanchet (1999, 2002a,b), Blanchet & Schiffman (1999, 2004), Boyer (1988, 1990), Dubois, Kasbarian & Queffélec (2000), Gardy & Lafont (1981), Hammel & Gardy (1994), Lafont (1994), Sauzet (1988). Pour des perspectives plus générales sur la diffusion de la langue d'oïl en France, voir Lodge (1997) et Pooley (2006).

¹⁰ Il y a également toute une réflexion à mener sur la perception des accents, voir Coquillon (2006) et Woehrling & Boula de Mareüil (2006) pour des expériences concernant le français méridional. Voir Boughton (2006) pour une discussion plus générale et une abondante bibliographie. Cette question ne peut malheureusement être abordée ici.

de principes et paramètres, de contraintes ou, au contraire, adopter une grammaire dite des usages fondée sur des généralisations statistiques ? Je donnerai ici la priorité à la description mais en essayant de ne pas négliger la portée théorique des questions soulevées. J'utiliserai ci-dessous l'abréviation FS (français standard ou standardisé) pour désigner des pratiques linguistiques attestées « au nord de la Loire » et décrites dans de nombreux manuels descriptifs ou pédagogiques mais sans attribuer une réalité intangible à ce dernier vu la diversité des points de vue sur la norme (voir Durand et Lyche, 2008).

4.1 Systèmes vocaliques

Dans cette partie, seront traitées tour à tour les voyelles orales (§4.1.1), le schwa (§4.1.2) et les voyelles nasales (4.1.3).

4.1.1 Les voyelles orales (sauf schwa)

Les enquêtes PFC réalisées dans le sud de la France¹¹ démontrent la stabilité des systèmes vocaliques tels qu'ils sont traditionnellement décrits (Brun 1931, Séguy 1950, Delattre 1966, Durand 1976, Carton *et alii* 1983, *inter alia*). Dès l'examen des paires minimales de la liste de mots (liste où l'on est en droit de s'attendre à un contrôle linguistique particulièrement surveillé, et donc à un contexte particulièrement favorable pour d'éventuelles réalisations se rapprochant d'un français de référence), il est patent que pour la plupart des variétés et des locuteurs aucune opposition phonologique n'est établie dans des paires comme *épée* et *épais* (opposition /e/ ~ /ɛ/), *jeune* et *jeûne* (opposition /œ/ ~ /ø/), *cotte* et *côte* (opposition /ɔ/ ~ /o/), *patte* et *pâte* (opposition /a/ ~ /ɑ/). Cette absence d'opposition se retrouve, au demeurant, dans l'ensemble des productions des locuteurs et ce, tant dans la lecture oralisée de la liste de mot et du texte, que dans les entretiens guidés et non guidés. L'absence d'opposition entre /a/ et /ɑ/ semble générale et ne sera pas traitée plus avant ici. Nous noterons tout simplement que les réalisations de cette voyelle affichent des différences graduelles allant d'une articulation de type antérieur à une articulation de type postérieur, un grand nombre de ces réalisations paraissant d'ailleurs se situer autour d'une articulation « centrale ». Somme toute, il semble légitime de considérer cette grande variabilité comme assez « naturelle » dès lors que les différences dans la réalisation de cette unité ne mettent précisément en œuvre aucune opposition phonémique. En tout cas, comme le notent Durand & Tarrier (2003), il semble abusif de décrire cette voyelle ouverte comme un « a » antérieur, ce qui est pourtant assez souvent affirmé de la prononciation de cette voyelle dans les accents du Midi.

En exceptant le schwa (voir §4.1.2 ci-dessous), le système phonologique des voyelles orales comporte sept unités que nous représenterons de la manière suivante :

(1) Système vocalique minimal

i	y	u
E	Ø	O
	a	

¹¹ Voir les références à la note 4 et aussi Aurnague & Durand (2003), Aurnague, Durand & Eychenne (2004), Coquillon (2006), Durand & Tarrier (2003), Meisenburg (2003). Voir également Coquillon (2007), Durand & Rossi-Gensane (2007), Lonnemann & Meisenburg (2007), Putska (2007b) pour des exemples d'analyse concrète de la phonologie au discours.

Les symboles E, Ø, O ne représentent pas des archiphonèmes au sens de Martinet mais des voyelles moyennes sous-spécifiées pour l'aperture (mi-ouvert / mi-fermé ou tendu / lâche selon les traits adoptés) ou des classes de sons pour rester théoriquement plus neutre.

Il serait abusif de penser qu'il n'existe aucune variété méridionale avec un système phonémique plus complexe que celui de (1). En effet, il existe des variétés (voir plus loin) où l'opposition entre /e/ ~ /ɛ/ est attestée, sans être cependant accompagnée par les oppositions /ɔ/ ~ /o/ et /œ/~/ø/. Il a été noté par plusieurs spécialistes dont Moreux (1985 a,b, 2006) et Morin (2004) que l'opposition /e/ ~ /ɛ/ faisait partie des systèmes occitans et que rien donc n'empêchait les occitanophones de reproduire les systèmes du nord sur ce plan. Citons Moreux (2006) :

« (C)ette opposition a été observée en Gascogne, en Languedoc et en Provence, surtout chez des ruraux, avec une distribution lexicale conforme à celle du fr. st. [=FS, JD]. Certains de mes informateurs Béarno-Bigourdans ruraux âgés, et donc gascophones, respectaient le /e/ final des conditionnels, de l'imparfait, de *près*, *vrai*, *lait*, *poulet*, etc. ; conformément à l'usage standard, ils alternaient /e/ et /ɛ/ dans les déterminants *les*, *ces*, etc. Presque tous les autres Vieux gardaient un certain pourcentage de /ɛ/ dans ces mots, quelques-uns cependant dans quelques occurrences sporadiques, tout comme un bon nombre des informateurs ruraux de la génération intermédiaire ou même jeunes, qui pourtant tendaient, comme les urbains à généraliser dans cette position le /e/ conforme à la LdP [Loi de Position, voir plus bas, JD], Le statut socioculturel modeste de ces locuteurs permet d'écarter l'hypothèse d'une influence hypercorrective de l'école sur ce point. Du reste, ils réalisaient avec [ɛ] la désinence *-ai* du futur, conformément à un usage bien établi en fr. du Nord mais contrairement à l'enseignement traditionnel de l'école. »

Pour les variétés où les locuteurs qui pratiquent l'opposition /e/ ~ /ɛ/, on obtient donc un système vocalique asymétrique :

(2) Système vocalique asymétrique

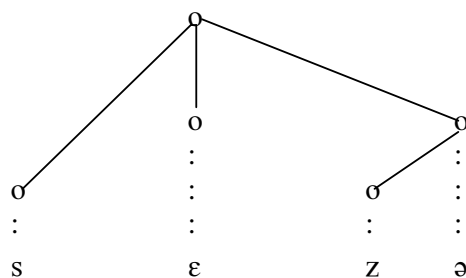
i	y	u
e	Ø	O
ɛ	a	

Un tel système est intéressant car il est conforme à une conjecture de Martinet (1955 : 97-99, 1970 : §6.31), qui invoquait l'asymétrie des organes de la parole, à savoir le degré d'aperture plus grand dans la partie antérieure que dans la partie postérieure de la bouche, pour rendre compte de systèmes déséquilibrés ne faisant pas un usage maximal de traits distinctifs : « Pour le même nombre de phonèmes dans la série d'avant et d'arrière, les marges de sécurité seront plus étroites à l'arrière qu'à l'avant, et ceci peut, en partie, expliquer les divergences de comportement entre les deux séries » (1955 : 99). Les études typologiques réalisées grâce à la constitution de grandes bases de données comme UPSID (UCLA Phonological Segment Inventory Database) ont permis de valider cette hypothèse. Comme le signale Vallée (1994 : 115) qui invoque aussi le contrôle sensoriel du conduit vocal : « Toujours en ce qui concerne les voyelles périphériques du triangle vocalique, le nombre de degrés de hauteur dans les voyelles antérieures arrondies ... tend à être supérieur ou égal au nombre de distinctions de

hauteur dans les voyelles postérieures arrondies... (91% des cas [de la base UPSID, JD]). En effet, 67,5% des systèmes ont le même nombre de distinctions de hauteur dans les deux catégories de voyelles périphériques et 24% ont quant à eux un nombre plus élevé de distinctions de hauteur dans les voyelles antérieures que dans les voyelles postérieures. »

S'il est vrai que pour beaucoup de variétés ou de locuteurs méridionaux, on n'observe pas d'opposition phonémique d'aperture pour les voyelles moyennes, il n'en demeure pas moins que ces trois unités sont sujettes, dans leurs réalisations phonétiques, à des différences graduelles quant à cette même aperture. La distribution de ce que nous appellerons ici des réalisations *mi-fermées* et *mi-ouvertes* semble très largement s'organiser en fonction de la fameuse « loi de position » (désormais LdP). Selon celle-ci, les apertures *mi-ouvertes* [ɛ, œ, ɔ] apparaissent en syllabe fermée et les apertures *mi-fermées* [e, ø, o] en syllabe ouverte, ce que montre une grande partie des productions observées. Toutefois, énoncée de cette façon, cette « loi » omet la description de réalisations comme [nɛtə] *nette*, [ɔtrə]¹² *autre*, [ʒœnə] *jeûne* ou encore [sɛʃəmãŋ] *sèchement* - pour ne citer que ces exemples - où une ou plusieurs consonnes après la voyelle mi-ouverte précèdent un schwa. Le problème phonologique est le suivant : ces réalisations mi-ouvertes apparaissent alors même que, si on applique les règles de syllabation habituelles du français, les consonnes ou les suites Obstruantes + Liquides intervocaliques sont des attaques. La LdP a fait l'objet de nombreuses descriptions théoriques. De nombreux spécialistes partagent l'idée que la meilleure description doit se faire à partir du déséquilibre accentuel et d'un constituant qui est appelé par Eychenne (2006) le pied Selkirk-Durand-Selkirk. Il fait allusion au fait que dès 1976, j'avais postulé qu'une façon intéressante de saisir le contexte de réalisation de la voyelle mi-basse était par le biais d'une projection au dessus de la syllabe qui subordonnait un schwa lorsqu'il était présent à la voyelle de gauche et établissait un lien structurel entre la consonne intervocalique et la voyelle régissant le domaine.

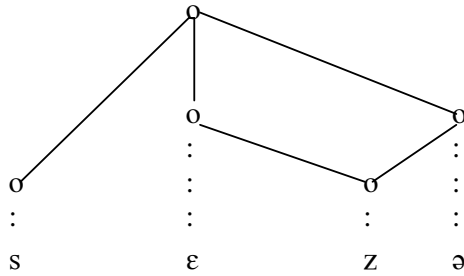
(3) Graphe de dépendance pour *seize* (Durand, 1976)



Dans des travaux ultérieurs (Durand 1986, 1990), j'ai également exploré la possibilité d'une structure ambisyllabique au sein d'un domaine de la taille 'Pied'.

¹² Dans mes transcriptions du français méridional ou du FS, j'utilise le symbole /r/ pour le phonème correspondant à la lettre <r>, sauf si je tiens à attirer l'attention sur la qualité de la consonne en question. En droit, bien sûr, ce symbole désigne une apicale vibrante dans l'API mais il est utile lorsqu'on ne veut pas rentrer dans la diversité des usages. Qu'on n'en déduise pas que je considère [r] comme la réalisation par défaut de /r/.

(4) Ambisyllabicit 



La variante mi-haute appara t par d faut dans le contexte compl mentaire,   savoir un pied ouvert. Je ne chercherai pas   d fendre cette solution ici et je me contenterai de renvoyer le lecteur aux nombreuses analyses en comp tition.¹³ Les principales sont compar es et  valu es par Eychenne (2006), lequel pr sente de nouvelles propositions dans un cadre OT morique.

S'il est vrai que la LdP joue un r le central dans la phonologie de nombreux locuteurs m ridionaux, il faut n anmoins observer que cette loi pr sente quelques complexit s souvent n glig es. On remarquera tout d'abord,   la suite du travail stimulant de Rochet (1980) sur le fran ais de Bordeaux, que la constitution morphologique des mots joue un r le non n gligeable.¹⁴ La LdP ne s'applique pas   un pr fixe vocalique : cp. *pr scolaire* [preskoler] vs. *prestataire* [prestater], sauf si le mot est lexicalis  et n'est plus interpr t  comme morphologiquement complexe. Ainsi, pour des compos s comme *chauffe-eau* ou *baise-en-ville*¹⁵ les prononciations [ʃofo] et [bez njvil ] sont attest es alors que la structure morphologique pr dirait [ʃofo] ou [bez njvil ].¹⁶ La fronti re forte qui s pare habituellement les deux  l ments d'un compos  s'est donc effac e et le mot est trait  comme un domaine phonologique unique permettant   la LdP d'op rer. Eychenne (2006 : 127) note,   juste titre, que l' largissement du domaine   des syntagmes courants comme *neuf heures* [n v er ] (  c t  de [n v er ]) ou *sept ans* [set n] (  c t  de [set n]) « apportent assur ment de l'eau au moulin exemplariste : ces structures  tant particuli rement fr quentes, elles seraient enregistr es par les locuteurs comme des constructions autonomes plus sujettes au changement ».¹⁷

Par ailleurs, la structure syllabique joue un r le non n gligeable. Rochet (1980) signale la possibilit  de prononciations avec une voyelle mi-haute devant [sC] dans des mots comme *aust re* [oster] (  c t  de [ ster], r alisation usuelle). On sait que le groupe sC est souvent ambigu du point de vue de la constituance syllabique en fran ais et dans d'autres langues. De tels exemples ne d montrent donc pas l'invalidit  de la LdP. A l'inverse de telles prononciations, on peut d'ailleurs citer la variante [tʃek slovaki] (*Tch coslovaquie*), alors qu'une analyse morphologique compositionnelle et l'harmonie vocalique pr diraient

¹³ Voir Durand (1976, 1986, 1990, 1995), Durand & Lyche (2004), Lyche (2003), Moreux (1985a,b, 2006), Rizzolo (2002), Turcsan (2005), Watbled (1995). Les voyelles moyennes et la loi de position ont  t  abondamment  tudi es par Morin dans de nombreux travaux (par ex., Morin 1983, 1986).

¹⁴ Voir Turcsan (2005 :  5.11) pour une discussion r cente de l'interaction entre phonologie et morphologie.

¹⁵ D fini par *Le Nouveau Petit Robert* (2000) comme « FAM. Petite valise, sac de voyage qui peut contenir ce qu'il faut pour passer la nuit hors de chez soi. »

¹⁶ Pour un bel exemple du m me type, voir la discussion de 'Rocamadour' dans Eychenne (2006 : 126-127).

¹⁷ Voir notamment Bybee (2001, 2007), Laks (2005), Sobotta (2006), Pustka (2007).

[tʃekoslovaki] (Eychenne *ibid* : 128). Une autre classe d'exemples où la structure syllabique joue un rôle indéniable est celle où l'on trouve des voyelles moyennes devant la séquence [rj] (Rochet 1980 : 85-88). Ainsi entend-on régulièrement des prononciations comme [vɔrjɛ̃ŋ] pour *vaurien* ou *derrière* [dɛrjɛr], alors que la LdP prédirait [vorjɛ̃ŋ] et [dɛrjɛr]. Un yod après 'r' semble avoir un comportement hétérosyllabique. Une étude plus poussée du phénomène semble nécessaire, d'autant plus que Eychenne (*ibid.* : 129, note 35) note dans son propre parler des oppositions systématiques entre les formes verbales (*nous*) *aurions* [orjɔ^N], (*vous*) *l'auriez* [orje], (*vous*) *beurriez* [bɔrje] et les formes *Orion* [ɔrjɔ^N], *laurier* [lɔrje] et *beurrier* [bɔrje] (en respectant les transcriptions de l'auteur).

Pour compléter cette discussion de la LdP en français méridional, je voudrais mentionner trois autres complications. Premièrement, il y a des cas attestés d'harmonie vocalique. Moreux & Razou (2000 : 602) notent, par exemple, les valeurs [ɛ] et [œ] dans la syllabe antépénultième de *merveilleuse* et *heureuse* sous l'influence de la voyelle suivante. Mon collègue Marc Plénat a également attiré mon attention sur une telle harmonisation dans une reduplication comme *chochette*: [ʃɔʃɔt] dans ma propre prononciation, mais [ʃoʃɔt] est également attesté. L'étude expérimentale lancée dans Nguyen & Fagyal (2006) de l'interaction entre la fidélité à la racine, la LdP et l'harmonie vocalique demande à être complétée à grande échelle sur diverses variétés de français. Deuxièmement, bien qu'on sache que la présence d'un schwa à droite d'une syllabe contenant une voyelle moyenne déclenche une valeur mi-basse (par ex. [rɔzə], *rose*, vs. FS [rozə]), il y a un certain nombre de mots en /E/ qui ont été signalés comme des exceptions. Ainsi Moreux & Razou (2000 : 602) déclarent-ils : « comme en fr. standard mais avec des distributions différentes, [e] apparaît (obligatoirement ou facultativement suivant les mots) dans les mots comme *détenir*, *échelon*, *écrevisse*, *médecin*. » Je reviens sur cette question dans mes remarques sur le schwa (§4.1.2). Enfin, il y a des mots où apparaît effectivement une valeur imprévue par rapport à la LdP. Mon attention a été attirée sur le fait que près de Pézenas divers noms propres se terminant par des syllabes fermées étaient prononcés par certains locuteurs avec une voyelle mi-fermée là où la LdP prédirait une voyelle mi-ouverte : par exemple, des noms de village proche de Pézenas sont prononcés [fɔ̃ntes] (*Fontès*) et [peret] (*Péret*) par une informatrice (60 ans) d'Adissan (Hérault) qui a été en contact avec l'occitan dans son enfance même si elle ne l'utilise pas de manière active. La même locutrice prononce le nom propre *Barthez* [bartes] et *Mazamet* [mazamet] (plus lointain géographiquement) en conformité avec la LdP. Une autre informatrice de 85 ans à qui je montrais un panneau indiquant *Fontès* a prononcé ce mot [fɔ̃ntes] et, lorsque j'ai fait semblant de ne pas avoir bien entendu, elle a répété le mot en adoptant la prononciation [fɔ̃ntes]. Moreux (1985a,b) et Morin (2004) ont eu raison de souligner que les systèmes occitans qui ont pu jouer le rôle de substrat n'étaient pas gouvernés par la LdP et qu'en principe les locuteurs pouvaient maîtriser l'opposition /e/-/ɛ/. Il faut cependant expliquer pourquoi la LdP est si vivante dans de nombreuses variétés méridionales (et semble même fonctionner comme une norme par rapport à des prononciations plus proches d'un substrat occitan). Une explication, dont j'ai pu discuter profitablement avec Patric Sauzet, est que la distribution des /e/ et des /ɛ/ dans diverses systèmes d'oc était si différente du FS que les locuteurs ont neutralisé l'opposition dans leur prononciation du français. Je note, par exemple, que, dans le languedocien de Pézenas décrit par Mazuc (1899), /e/ et /ɛ/ sont censés s'opposer en syllabe fermée accentuée finale avec des exemples comme *boutél* (mollet) vs. *mèl* (miel). Or c'est un contexte où le FS neutralise

l'opposition /e/-/ɛ/. En revanche, en syllabe finale ouverte, Mazuc mentionne bien la présence des /e/ et des /ɛ/ (en discutant les effacements de voyelles dans les jonctures V#V) mais tous les lexèmes qu'il fournit contiennent des /e/ en position inaccentuée et des /ɛ/ en position accentuée. Dans sa notation, contiennent un /e/ les mots *candayê* (chandelier), *abê* (abbé), *papiê* (papier), *cafê* (café), *sourciê* (sorcier), *pagnê* (panier), *couchê* (cocher). En revanche, les mots en /ɛ/ qu'il discute sont *hóme* (homme), *áse* (âne), *oúnte* (où). En examinant le lexique qu'il fournit en fin d'ouvrage, j'ai cependant trouvé les exemples suivants avec un /e/ accentué final : *alé* (respiration), *(a)tabé* (aussi), *debé* (devoir), *de qué* (fortune), *tout-plé* (beaucoup). On peut penser que tous les mots que nous venons de citer n'étaient pas d'une grande utilité pour maîtriser les oppositions du FS, ce qui a dû jouer un rôle non négligeable dans la constitution d'une nouvelle norme régionale.

4.1.2 La question du schwa

La différence entre les accents du nord et du sud de la France en ce qui concerne le schwa est connue depuis plusieurs siècles. L'Abbé de S*** dans un *Dictionnaire Languedocien-Français Français-Languedocien* publié en 1756 déclare¹⁸ : « Le Languedocien n'a point d'e muet ou féminin. On sait que cette sorte d'e se fait entendre sourdement dans le François, & qu'il n'a presque que le son de la consonne qui le précède ; ainsi on prononce la phrase suivante, *que faites vous de ce petit livre*, comme si elle étoit écrite de cette façon, *q fêt vous d c pti livr* » (p. xx). Il ajoute: « Cette prononciation, qui est aisée pour ceux qui habitent au-delà de la Loire est une de celles qui réussissent le plus mal aux Languedociens, sans doute qu'ils ont contractée de donner à tous les e un son plein & distinct; c'est ce qui les jette par rapport à l'e muet dans des prononciations qui lui sont étrangères & qui occasionne des équivoques qui aprêtent à rire à leur dépens ... On nous passera sur cela le trait suivant d'un Prédicateur Languedocien qui prêchant à Paris prononça *le Fils de Dieu*, de façon que l'auditoire entendit *L'office de Diu* » (p. xxi).

Si l'histoire est plaisante et peut-être instructive pour une reconstruction diachronique, elle ne permet pas, dans sa simplification de la prononciation du nord de la Loire (où on effacerait tous les 'e' graphiques) et de celle du sud (où il y aurait toujours une voyelle pleine accentuée dans les mêmes contextes), de comprendre le fonctionnement du schwa en tant que phénomène à théoriser.

La description du schwa dans les accents du Midi contemporains est bien plus complexe qu'il ne paraît à première vue. Un premier problème classique, et qui s'applique à toutes les variétés du français, est le rapport à la graphie.¹⁹ De nombreux spécialistes, par exemple, continuent à coder pour le schwa des mots comme *crevette*, *brebis* ou *grenade* alors même que la voyelle n'y tombe jamais, n'alterne pas avec une autre voyelle, et n'est pas distinguée dans les accents décrits par ces mêmes auteurs du <eu> de *creuser* ou *breuvage*. Un deuxième problème, crucial pour le français méridional, est que le français de référence sert trop souvent d'étalon par rapport auquel les observations sont faites, plutôt que d'envisager le système observé en lui-même et pour lui-même dans le cadre théorique que l'on choisit. Enfin, les analyses (surtout sociolinguistiques) parlent du schwa comme si le concept théorique allait de soi et présentent trop souvent des statistiques sans que le soubassement phonologique ait été clarifié. Nous commencerons donc par quelques rappels méthodologiques avant d'examiner une partie de nos données.

¹⁸ La graphie de l'original est respectée dans ses caprices par rapport à la norme actuelle : *contractée*, *aprêtent*, *prêchant*.

¹⁹ Sur le rapport à la graphie et l'effet dit Buben, voir Buben (1935), Chevrot & Malderez (1999), Laks (2002, 2005).

Les définitions phonétiques du schwa - à savoir, que ce serait une voyelle centrale non arrondie (un [ə] au sens de l'API) avec une qualité par définition différente de toutes les autres voyelles pleines - n'est en général pas opérationnelle (cf. Dell, 1973/1985; Durand 1990 : ch.1 *et passim*). Dans les syllabes initiales (*demain, secouer, revoir, genêts, etc.*), on constate, pour de nombreuses variétés du français décrites dans la deuxième moitié du vingtième siècle, que, lorsque la première voyelle est prononcée, elle correspond le plus souvent à un [œ] ou un [ø] (cf. Dell, 1973/1985). Cela signifie qu'un mot comme *genêt*, avec réalisation du <e>, est homophone à *jeunet* ou que *Genevois* est identique à *jeune voix*. Ce qui sépare phonologiquement *jeunet* de *genêt* en FS est que le premier mot a une voyelle stable alors que le deuxième peut présenter une alternance entre [œ]/[ø] et zéro: par exemple, *chaque genêt* [ʃakʒœnɛ] vs. *les genêts* [ləʒnɛ]. On peut donc dire que des mots comme *genêt, secouer, revoir, petit, etc.*, comprennent dans la première syllabe une *position à schwa* et il revient à la théorie phonologique de définir comment traiter ces alternances (règles d'effacement ou d'insertion, stockage des formes de surface, contraintes, etc.).

Du point de vue phonétique, comme la plupart des autres variétés du français, les variétés méridionales que j'ai examinées de près dans le cadre du projet PFC ne présentent pas de distinction entre un mot qui contient un <e> graphique (prononcé) et un mot qui contient <eu> dans la première syllabe des polysyllabes. Que ce soit dans la liste de mots, dans le texte ou dans la parole spontanée, *genêt* est prononcé de façon identique à *jeunet* [ʒœnɛ] avec une voyelle mi-haute. De même, *demain = deux mains* [dømɛ̃ŋ] et *meniez = meunier* [mønje]. Mais à la différence du FS, on ne trouve pas, à quelques exceptions près, une alternance entre [ø] et zéro dans les premières syllabes de polysyllabes. Je prendrai l'exemple de l'enquête PFC à Douzens où nous avons effectué des codages systématiques pour les *positions à schwa* potentielles à partir de la transcription orthographique. Ces codages et ceux des autres enquêtes ont été comptabilisés et classés à l'aide d'outils mis au point pour le projet PFC.²⁰ Il est important de comprendre que les codages en tant que tels ne fournissent pas une analyse : leur but est uniquement de mettre en évidence une réalisation vocalique dans telle ou telle position des mots de nos corpus. Mais, sans ces informations, les analyses restent le plus souvent subjectives.

Soit le contexte V#C—CV (*sa venue, la semaine, tu ferais*), contexte où, dans les variétés non méridionales, l'effacement est très fréquent dans la parole spontanée. Durand & Tarrier (2003) et Eychenne (2006 : ch. 6) ont pu démontrer qu'il n'y avait pratiquement aucun effacement en Languedoc en dehors de quelques mots. Sur 128 codages examinés par Durand et Tarrier pour tous les styles (lecture du passage, conversation guidée et conversation libre), seuls sept exemples présentent une absence de voyelle, ce qu'on traiterait dans le cadre de Dell (1973/1985) comme un effacement. Cependant six de ces non-réalisations impliquent le mot *petit* (ex. *un p'tit peu de*) et un seul implique une autre unité lexicale, à savoir le mot *serait*: *Non, non, ce s'rait soit une maladie...* (chez un locuteur « innovateur » qui présente d'ailleurs 3 des 7 exemples d'effacement). En revanche, il y a 121 cas qui illustrent un maintien du "schwa" dans cet accent. Citons quelques exemples:

(5) maintien de "schwa" (<e> souligné)

je suis venu à la viticulture

je suis à la retraite

²⁰ Les outils PFC sont disponibles sur le site PFC (<http://www.pfc-projet.net>). Sans le travail d'ingénierie linguistique d'Abderrahim Meqqori, Atanas Tchobanoff et Julien Eychenne, les données quantitatives présentées dans cet article et d'autres travaux n'auraient pas été possibles.

tout ce qui est petit matériel agricole
Il y avait deux chevaux, enfin un cheval ici, et un cheval là-bas

Le maintien d'une voyelle dans la syllabe initiale des mots semble vrai de nombreuses variétés du Midi. L'enquête PFC au Pays Basque, qui révèle un groupe très innovateur du point de vue du schwa final (voir plus bas), démontre que cette position est robuste, avec 86,9% de maintien, et n'est pas fondamentalement différente de ce qu'on observe dans le Languedoc conservateur (Eycheune 2006 : 271). Pour la plupart de ces locuteurs, on peut donc se demander si on a vraiment des *positions à schwa* dans des exemples de ce type. Pour les usages traditionnels, je penche vers une analyse qui interprète la voyelle utilisée dans la première syllabe de ces mots, non pas comme un schwa phonologique, mais tout simplement comme le phonème /Ø/ (où la majuscule ne désigne pas un archiphonème mais une voyelle antérieure moyenne arrondie qui alterne phonétiquement entre un [œ] et un [ø] en fonction de la structure syllabique). On note d'ailleurs que la qualité phonétique observée (*genêt* = [ʒøne], *semaine* = [sømenø]) est tout à fait prévisible puisque, comme nous l'avons signalé en §4.1.1, les voyelles moyennes sont normalement mi-fermées en syllabe ouverte. A contrario de ce qui est proposé ici, dans de nombreuses descriptions de locuteurs méridionaux traditionnels, on trouve le plus souvent des transcriptions du type suivant: /sømenø/ (*semaine*), /ʒøne/ (*genêt*) et /dømø/ (*demain*). On y affirme aussi, parfois avec des statistiques, que le *schwa* est toujours prononcé dans cet accent dans ces syllabes initiales. Formulées de façon aussi brutale, de telles descriptions et transcriptions reflètent des préjugés hérités de la graphie et du français de référence. D'un point de vue phonologique, elles entretiennent un flou préjudiciable à la compréhension des variétés régionales dans leur dynamique interne.

La position finale de mot présente un contraste important avec la syllabe initiale. En effet, on peut démontrer (voir plus bas) que, dans les accents du Midi conservateurs, il existe une opposition entre des mots se terminant par consonne seule et des mots à consonne + voyelle inaccentuée: *roc-rauque* [røk]-[røkə] ou *fard-phare* [far]-[farə]. Si le <e> final est souvent un marqueur morphologique (féminin, désinence verbale), il fonctionne aussi au niveau lexical (cf. *fard-phare*, *port-pore*, *mer-mère*, etc.). Que son origine soit morphologique ou lexicale, il doit être intégré aux représentations sous-jacentes de ces mots. Comme dans les exemples ci-dessus, nous adopterons ici la transcription phonologique /ə/ et parlerons de schwa pour deux raisons indépendantes : du point de vue phonétique, cette voyelle n'est **pas** accentuée et elle est normalement effacée devant voyelle dans un groupe rythmique (*ma caiss(e) elle est partie*, cf. Durand, Slater & Wise, 1987). Elle possède cependant une qualité très variable: à côté d'un véritable [ə], on trouve des réalisations diverses (par exemple API [œ], [ø], [ɐ], [ʌ] et parfois même un [e] comme à Douzens (Durand & Tarrier, 2003)²¹. C'est un lieu de différenciation sociale fort car on peut opposer un accent « distingué » du Midi et un accent plus « populaire » par la qualité et la longueur des réalisations de /ə/ final. Il y a aussi des variations interdialectales significatives. Comme le démontre Coquillon (1997, 2005), dans une étude de phonétique expérimentale, la prononciation des schwas finaux est plus marquée (plus longue) à Toulouse qu'à Marseille. Nous n'avons pas encore procédé à une étude à grande échelle de cette question mais notre propre intuition est que l'accent de Toulouse se révélera un accent plus « conservateur » dans ce domaine que celui de Marseille.

²¹ Un [e] comme réalisation finale d'un schwa chez des locuteurs méridionaux était signalée par Séguy (1950 : §31). Moreux & Razou (2000 : 599) en discute et signale cette qualité dans d'autres enquêtes. Walter (1982) l'a observé en Auvergne et en Gascogne.

Pour l'analyse, je reprendrai ici les données qu'avaient exploitées Durand & Eychenne (2004).²² Le corpus Douzens nous délivrait 4805 codages « schwa ». Pour la position finale, à laquelle nous nous intéressons ici, nous disposons de 3136 codages.

La première chose que l'on essaie de vérifier est de savoir s'il existe véritablement, pour cette variété, une opposition /C#/ vs /Cə#/ et si elle correspond à une distinction <C> vs <Ce> dans la graphie (du type *mer* ~ *mère*). Si l'on considère tous les polysyllabes en contexte préconsonantique ou prépausal, on observe la distribution suivante :

(Tableau 1) Distribution de schwa en contexte XC_{#} {C ; #} à Douzens
e graphique

Voyelle	occurrences	pourcentage (%)
absente	208	11,9
Présente	1523	86,8
Incertaine	23	1,3
Total	1754	100

pas de e graphique

Voyelle	occurrences	pourcentage (%)
Absente	730	96,3
Présente	19	2,5
Incertaine	9	1,2
total	758	100

Lorsqu'une consonne finale prononcée est suivie d'un *e* dans la graphie, on remarque qu'elle est suivie d'une réalisation vocalique dans 86,8% des cas. En revanche, lorsqu'une consonne finale n'est pas suivie d'un *e* dans la graphie, le taux de réalisation n'est alors que de 2,5%. Cet écart se révèle hautement significatif, et démontre clairement l'existence dans cette variété d'une opposition phonologique /C#/ vs /Cə#/ en étroite corrélation avec l'opposition graphique <C#> vs <Ce#>. Nous donnons ci-dessous quelques exemples :

(6) Réalisation avec schwa (e souligné)

*une maladie génetique,
en Bourgogne c'est sympa
on habite le village
c'est une personne sympathique
mon autre grand frère,
un litre d'alcool
il faut être de gauche
elle prenait ses livres
moi je la marque,
de lettres modernes*

(7) Réalisation sans schwa (notée par un astérisque)

Marc [rkbl] Blanc
tous les week-end* [wikēnd].
conseil* municipal*,
c'est le top*.
elle a pris un box* [ks##],
mais j'ai habité, Moux* [ks##],
Je suis né à Douzens*,*

²² Ces résultats sont affinés et élargis dans Eychenne (2006).

Par ailleurs, on note une certaine asymétrie dans la distribution du schwa : alors qu'un schwa sous-jacent peut ne pas apparaître en surface (11,9% dans le corpus, ces cas étant essentiellement l'œuvre des jeunes locuteurs, qui se révèlent les plus innovateurs de ce point de vue), un schwa n'apparaît jamais en surface s'il ne correspond pas à un schwa sous-jacent. Les 19 occurrences (2,5%) qui semblent contredire cette affirmation sont particulièrement intéressantes. Elles concernent pour l'essentiel les items *donc*, *avec* et *vingt*. Durand & Tarrier (2003), s'appuyant sur Greimas, soulignent que « *donc* vient historiquement d'un croisement entre *dumque* (alors) et *tunc* (alors) et [que] la graphie *donques* est attestée jusqu'au moins au XVII^e siècle » (p. 126). Notons aussi qu'en tant que particule énonciative, *donc* est très fréquemment suivi d'une pause/hésitation (*eah*), dont le timbre se confond souvent avec schwa. En ce qui concerne *avec*, il est opportun de souligner que la graphie *avecque* est parfaitement établie, parallèlement à la forme *avec* (voir Vaugelas 1647, p. 311-315, qui prescrit de manière très détaillée les contextes où l'on doit préférer l'un à l'autre). Il n'est donc pas impossible qu'une forme /avEkə/ soit présente dans le lexique de certains de nos locuteurs douzenois. Pour la forme *vingt*, enfin, on peut défendre, à la suite de Séguy (1950) et Durand, Slater & Wise (1987), que la forme *vingtə*+numéral (ex : *vingt-deux* [vɛ̃ntədø]) a été alignée sur le paradigme des dizaines (*trente*, *quarante*, *cinquante*, etc.). Par ailleurs, il ne fait aucun doute que la prononciation de ces séquences avec schwa est fort répandue dans la plupart des usages du nord de la Loire. S'il est vrai que, de manière générale, une opposition graphémique <C#> vs <Ce#> reflète une opposition phonologique /C#/ vs /Cə#/, on s'aperçoit, par l'observation rigoureuse de données massives, que l'adéquation n'est pas parfaite et que certains items, à la suite d'aléas historiques, peuvent ne pas traduire cette opposition. Ainsi, nous ne serions pas surpris si une partie des effacements de schwa constatés en fin de polysyllabe devaient en réalité être attribués à une absence de schwa phonologique final malgré un *e* dans la graphie. Par exemple, comme me l'avait fait remarquer Julien Eychenne, pour certains (jeunes) locuteurs du Midi qui maintiennent une opposition schwa vs absence de schwa, le mot *pote* est lexicalisé comme /pɔt/, malgré le *e* graphique.

Le système languedocien de Douzens est ce qu'on peut caractériser comme un type de français du Midi conservateur (FMC), voire hyperconservateur (FMHC), mais je ne chercherai pas ici à détailler les contextes où un schwa final peut être effacé. Je m'intéresserai plutôt à l'évolution générale de ce système. Toute personne qui se promène dans les rues des villes méridionales et qui écoute attentivement les locuteurs repérera très vite des personnes qui ont un accent du Midi marqué mais qui présentent une forte variabilité concernant la présence/absence d'un schwa final. Nous n'avons pas encore traité toutes les enquêtes méridionales mais les résultats de notre étude au Pays Basque se sont révélés fort intéressants car, à l'écoute, nous avons l'impression qu'en position finale l'opposition /C#/ vs /Cə#/ avait disparue. C'est d'ailleurs l'hypothèse que formulent Durand & Tarrier (2003). Après examen des codages, les données basques se révèlent cependant plus complexes que prévues.

Nous disposions pour ce corpus de 5217 codages, dont 3242 pour la position finale (tous contextes confondus). Si nous regroupons tous les polysyllabes en contexte prépausal ou préconsonantique, comme nous l'avons fait à Douzens, nous obtenons la répartition rapportée au Tableau 2) :

(Tableau 2) Distribution de schwa en contexte XC_# {C ; #} à Biarritz
e graphique

Voyelle	occurrences	Pourcentage (%)
Absente	732	43,3
Présente	877	52
Incertaine	80	4,7

total	1689	100
-------	------	-----

Pas de e graphique

voyelle	occurrences	pourcentage (%)
Absente	570	76,5
présente	120	16,1
Incertaine	55	7,4
total	745	100

Dans ce contexte, il apparaît que, lorsqu'une consonne finale prononcée précède un *e* dans la graphie, elle est suivie d'un schwa dans 52% des cas. En revanche, si la consonne n'est pas suivie d'un *e* dans la graphie, le schwa n'est réalisé que dans 16,1% des cas. Ainsi, le taux de réalisation sur l'ensemble du corpus est environ 3 fois supérieur s'il y a un *e* graphique ; ce qui semble très significatif. Néanmoins, une fois sur 2, un *e* graphique ne correspond à aucune manifestation phonétique dans la chaîne parlée.

Pour pouvoir interpréter ces données de manière pertinente, il est nécessaire de passer à un niveau de détail plus fin : ces chiffres globaux donnent certes une idée du comportement du schwa dans notre corpus et peut-être, moyennant extrapolation, au Pays Basque, mais ils ne nous renseignent pas sur le système intégré par chacun des locuteurs. Ainsi, plusieurs pistes s'offrent a priori à nous pour expliquer ce taux d'effacement important : soit le corpus est relativement homogène, et l'on s'attend à ce que chaque locuteur réalise un schwa correspondant à un *e* graphique environ une fois sur 2 (dans ces cas, on peut supposer que les locuteurs maintiennent une opposition phonologique, et il reste à élucider les contextes favorisant l'effacement de la voyelle) ; soit le corpus est hétérogène, avec d'un côté des locuteurs conservateurs maintenant le schwa et de l'autre des locuteurs « innovateurs » ayant perdu l'opposition /C#/ vs /Cə#/. Durand & Eychenne (2004), élargi et précisé dans Eychenne (2006), ont examiné les performances de tous les individus de leur enquête et il semble rester chez tous les locuteurs des résidus d'opposition, même si globalement le contraste /C#/ vs /Cə#/ est fortement menacé.

L'étude détaillée de l'enquête au Pays Basque (Eychenne, 2006) démontre clairement un système en mutation. Une des preuves de la mutation du système est la différence de traitement des schwas « épenthétiques » entre l'enquête en Languedoc et l'enquête au Pays Basque. A Douzens nous n'avons pu observer d'épenthèse que ce soit dans la parole spontanée ou la lecture qui présente les occurrences suivantes : *Marc** *Blanc* et *Ouest** *France*. En revanche, l'enquête au Pays Basque fait apparaître quelques schwas épenthétiques dans le contexte CC_#C, par exemple *Marc ə Blanc* ou *Ouest ə France*. Une autre preuve indirecte des évolutions en cours est la qualité du « r » final selon la présence ou l'absence d'un schwa. A Douzens, si un mot comme *phare* peut être prononcé [faʁə] ou [faʁ] par les jeunes locuteurs qui effacent le plus, un mot comme *fard* a normalement une réalisation dévoisée [faʁ] en fin de groupe rythmique. A Bayonne et St Jean Pied de Port, les locuteurs n'ont pas recours à cette stratégie et des mots comme *phare* et *fard* peuvent donner naissance à des prononciations strictement homophones chez certains locuteurs : à savoir [faʁə], [faʁ] ou [faʁ]. Il en résulte une opacité réelle qui, à terme, sonne sans doute le glas de l'opposition Cə# vs. C#.

Enfin, nous nous pencherons très brièvement sur les effacements en position interne au sein des mots (type *tellement*). Même dans un accent innovateur comme le Pays Basque, cette position démontre une relative résistance à l'effacement : une voyelle y est maintenue dans 65% des cas contre 85% dans l'enquête languedocienne (Eychenne 2006 : 270-271). Du point

de vue phonologique, on peut donc constater que la position finale inaccentuée est plus faible que la position interne et, à son tour, que celle-ci est plus faible que l'initiale de mot.²³ Avant de clore ces remarques sur la position interne, il faut à nouveau ne pas faire preuve de trop de naïveté phonologique. Peut-on postuler un schwa pour les locuteurs, et il en existe, qui n'effacent jamais dans cette position : *tellement*, *pelletée*, *omelette*, *fausseté*, *heureusement* ? L'identification de schwas dans les syllabes internes, même pour les locuteurs conservateurs qui n'effacent pas dans cette position, peut s'appuyer sur plusieurs critères indépendants : la morphologie (*tellement* = *telle* + *ment*) ; l'application de la loi de position (LdP) à la voyelle de la syllabe précédente si elle appartient aux voyelles moyennes ([*tɛlɔmã*]) ; l'accentuation (**tɛl*lement) et la qualité de la voyelle elle-même (possibilité d'un véritable schwa phonétique). Mais ces critères ne sont pas toujours remplis. Par exemple, la qualité du schwa méridional est très variable comme nous l'avons signalé plus haut et peut être identique à un [ø] ou un [œ]. L'accentuation n'est pas toujours probante dans la mesure où un mot phonologique long dans un groupe rythmique a souvent un accent principal sur la syllabe finale mais aussi un contre-accent à l'initiale. Dans un mot de trois syllabes, on n'observera donc pas une différence accentuelle marquée entre *dégueulant* et *tellement* prononcés par des méridionaux. J'avais pris conscience de cette question en examinant la LdP en 1976 et en me rendant compte que certains mots, comme en FS, semblaient y échapper : par exemple, *écrevisse*, *médecin*, *échelon*, *détenir* (voir Moreux & Razou 2000 : 602). Pour certains de ces mots, on peut invoquer la structure morphologique (par exemple *détenir* = *dé*+*tenir*) mais cette dernière ne rend pas compte de tous les exemples. On peut également décider que *écrevisse* ([*ɛkrø*'visə], dans ma prononciation) est à analyser comme /*ɛkrø*'visə/, autrement dit avec le phonème /*ø*/ dans la syllabe médiane. D'autres locuteurs qui disent [*ɛkrə*'visə] (ou [*ɛkrœ*'visə], ou [*ɛkrø*'visə]) auront intériorisé la représentation /*ɛkrə*'visə/. Mais quelle analyse doit-on adopter si un locuteur traite de façon quasi-identique *allemand* et *aveuglant* en les prononçant respectivement [*alø*'mãŋ] et [*avø*'glãŋ] ? Je n'ai pas de réponse satisfaisante à donner. Tous les exemples présentés ici introduisent une véritable opacité au sein du système grammatical. Je laisse au lecteur le soin de consulter Eychenne (2006 : ch. 6) qui soulève les problèmes d'apprenabilité que posent ces lexèmes et offre une solution dans le cadre de la théorie de l'optimalité.

4.1.3 Les voyelles nasales

Tous les spécialistes qui ont travaillé sur le français méridional réservent une place importante aux voyelles nasales (Brun 1931, Séguy 1950, Borrell 1975, Durand 1988, *inter alia*). Ce n'est guère surprenant puisque, d'un point de vue sociolinguistique, la prononciation méridionale des unités correspondant aux voyelles nasales du français de référence constitue un stéréotype fort des accents méridionaux (Taylor 1996 : 64, Sobotta 2006 : 157-158, Pustka 2007 : 132-132). Brun (1931 : 34-35) offre la description suivante : « En français commun la nasalisation commence dès les premières vibrations de la voyelle [...] Ici, on entend successivement un son oral, puis un son nasal, l'un prolongeant l'autre [...] Quand la nasale est suivie d'une consonne, la période finale de nasalisation est très courte, et même chez la

²³ L'étude de schwa dans les monosyllabes exigerait un traitement détaillé et, en particulier, une comparaison systématique avec les syllabes initiales. Nous ne les examinerons pas ici. Les chiffres disponibles semblent indiquer que monosyllabes et syllabes initiales offrent deux contextes très similaires mais des travaux récents comme ceux de Côté & Morrison (2007) insistent sur la spécificité de schwa dans les monosyllabes. Nous laissons cette question en suspens ici. Pour d'autres remarques sur le schwa du point de vue sociolinguistique, voir Armstrong & Boughton (1999).

plupart des sujets il y a une émission purement orale, suivie d'une résonance nasale qu'on pourrait décrire ainsi *la-mpe, te-ndre, co-nte, etc.* ». Séguy (1950) est plus précis dans sa description du français parlé à Toulouse. Pour la position prépausale, il note que la résonance nasale qui suit la partie orale est une occlusion consonantique vélaire ([ŋ] comme en anglais *sing*). Par ailleurs, devant consonne au sein des mots, il signale divers ajustements articulatoires (par exemple, [m] dans *lampe*, [n] dans *chanter*). Il n'utilise pas le concept d'assimilation ou d'homorganicité qui aurait pourtant été utile pour décrire le phénomène. Néanmoins, à sa décharge, il identifie des possibilités articulatoires que l'homorganicité simple ne couvre pas, par exemple une sorte de yod nasalisé devant sifflante ou chuintante (*chance, change, branche*) dans une prononciation « vulgaire » (notée *chayce, chayge, brayche* par cet auteur). Il faut également signaler, ce que ne font ni Brun ni Séguy, que l'assimilation du lieu d'articulation de la nasale finale au lieu d'articulation de la consonne suivante peut se produire à travers des frontières de mots (par exemple, *en patois* [ampatwa]).

Brun et Séguy signalent que la qualité de la voyelle orale qui précède la partie nasale est très différente de la norme orthoépique. Il existe à ce niveau-là beaucoup de variation mais, dans les variétés languedociennes les plus conservatrices, les réalisations de *hein, un, an, on*, sont proches des valeurs API suivantes : [eŋ], [œŋ], [ɔŋ], [aŋ] (voire [æŋ]). Dans ce français du midi conservateur (FMC), il y a quatre qualités vocaliques en opposition et aucune tendance à neutraliser les oppositions entre les voyelles nasales comme c'est le cas dans la norme parisienne. Il ne faudrait cependant pas croire qu'il n'existe aucune variation au sein des accents méridionaux. Les prononciations ci-dessus sont particulièrement conservatrices et beaucoup de locuteurs emploient des voyelles nasalisées devant l'appendice consonantique : [ẽŋ] ou [ẽŋ̃], [œ̃ŋ], [ɔ̃ŋ], [ãŋ] (transcriptions étroites que j'ai adoptées dans cet article) et dans les variétés les plus innovatrices l'appendice peut tout simplement disparaître. Dans ce cas, le locuteur sera néanmoins perçu comme méridional car la qualité de ses voyelles nasales sera différente du FS (voir Violin 2001, Violin-Wigent 2006).

Pour les accents traditionnels, et même si la voyelle est nasalisée, devant un appendice consonantique, je tiens à souligner qu'il ne semble pas correct de parler de voyelles nasales, de dénasalisation et d'épenthèse dudit appendice. Les présentations de divers spécialistes (dont Henriette Walter, 1977, 1982, malgré la valeur des descriptions offertes) semblent refléter le point de vue de la norme orthoépique. On peut fournir plusieurs arguments convergents (Durand, 1988) démontrant qu'au niveau sous-jacent les voyelles dites nasales en FMC sont en fait des séquences voyelle + élément nasal (VN). On peut noter les séquences sous-jacentes de la façon suivante : /ɛN/, /œN/, /aN/, /ɔN/ mais on remarquera que dans la citation d'Eychenne (2006) fournie plus loin la notation large qui est proposée est la suivante : /ɛ^N/, /œ^N/ /a^N/, /ɔ^N/.

En faveur d'une analyse de type VN, je rappellerai :

- (1) l'existence de nombreuses alternances flexionnelles et dérivationnelles (*baron-baronne, vient-viennent, clan-clanique*) ;
- (2) la présence systématique d'une voyelle orale en contexte de liaison : *en avant* [anavaŋ] et dans des exemples humoristiques comme la prononciation [anys] pour *en us* ;
- (3) la simplification des VN dans des séquences consonantiques lourdes laissant comme trace des voyelles orales ('costruire' pour *construire*, 'trasporter' pour *transporter*). Marc Plénat a attiré mon attention sur le fait que, dans la parole rapide, une séquence comme *dans la cuisine*

est souvent prononcée [dalakʈizina] (ou [dallakʈizina]) par les méridionaux. L'explication est facile à formuler si le point de départ est /danlakʈizina/ ou /daNlakʈizina/.

(4) la difficulté à prononcer des consonnes nasales labiales ou dentales en position finale : ex. *jerrycan* prononcé [ʒerikãŋ]. Eychenne (op.cit) a observé chez un locuteur conservateur de Nîmes les réalisations suivantes : *Carmen* [karmẽŋ], *for men* [fɔrmẽŋ], *tchin tchin* [tʃĩntʃĩŋ].

Les analyses vont diverger selon les cadres théoriques : Durand (1988) propose de traiter le N comme le trait [nasal] qui peut être étoffé par d'autres traits selon le contexte et sera réalisé par défaut par une vélaire. Eychenne (2006 : 118-119) réinterprète cette analyse dans un cadre OT morique et fournit un argument supplémentaire en faveur de l'hypothèse VN (mais il faut souligner que tout dépend évidemment du concept de more qu'on adopte et de son application aux segments du français) :

Dans certains idiolectes, la coda peut accueillir au plus deux consonnes : *tact* [takt], *est* [ɛst], *correct* [kɔrɛkt], *extravagant* [ɛkstravaga^N]. Elle peut aussi accueillir exceptionnellement en finale de mot, des séquences RN (*Tarn et film*) ou RT (*Oort*). En revanche, si la voyelle est suivie de l'appendice nasal, il ne peut y avoir qu'une seule consonne : *cing* [sɛ^Nk], *instinct* [ɛ^Nstɛ^N], mais aussi les emprunts *tank* [ta^Nk], *punk* [pœ^Nk], *funk* [fœ^Nk], *shunt* [ʃœ^Nt] ... Cette asymétrie s'explique mal si la « voyelle nasale » est considérée comme un seul segment, puisqu'on ne voit pas pourquoi les voyelles nasales limiteraient la coda à une seule consonne. En revanche, si la voyelle est au niveau profond VN, la généralisation qui se fait jour est que le mot accepte au plus VCC#, la première C étant en première approximation, une obstruante ou un appendice nasal ... Interprétée en termes de mores, cette généralisation revient à dire que la syllabe peut être maximale trimorique.²⁴

Ces quelques remarques devraient démontrer que la question des voyelles nasales dans les variétés méridionales ne doit pas s'arrêter à des observations phonétiques, même si des études comme celle de Demolin & Teston (1998) sont essentielles. Sans aucun doute, ce qu'on entend est primordial, mais seule une étude des voyelles dites nasales dans la diversité des contextes linguistiques est susceptible de mener à une analyse fine des phénomènes et à éclairer la structuration des systèmes en synchronie et en diachronie.²⁵

4.2 Les consonnes

Nous prendrons ici le terme de consonne au sens de 'segment non-syllabique' (contoïdes et vocoïdes non syllabiques dans la terminologie de Pike 1943). Nous ferons d'abord quelques observations générales sur les contoïdes avant de passer aux glissantes.

4.2.1. Remarques générales

Le système consonantique des accents du Midi ne semble pas fondamentalement différent de l'inventaire du français de référence. Pour permettre une discussion rapide, nous partirons ici d'un tableau pour un locuteur basque de Hasparren étudié par Henriette Walter en 1977. Ce

²⁴ Eychenne (2006 : 118) note que les contre-exemples proviennent tous du grec (*sphinx*, *pharynx*) et font intervenir le groupe [ks] dont le statut est particulièrement ambigu. Les voyelles orales du français du midi sont toutes traitées comme monomorphes par Eychenne. J'ai adapté ses transcriptions pour qu'elles correspondent à celles de l'article.

²⁵ Pour la diachronie concernant les voyelles nasales, voir notamment Hajek (1997), Morin (2002).

dernier a l'avantage de présenter un grand éventail d'oppositions phonémiques. (Nous laisserons cependant de côté les glissantes traitées en 4.2.2.)

(8) Liste des phonèmes consonantiques de l'enquête Walter (1977)

Sourdes :	p	f	t	s	ʃ	k				
Sonores :	b	v	d	z	ʒ	g				
Nasales :	m		n			ɲ	ŋ			
Latérales :			l			ʎ				
Vibrantes :			r						ʁ	

h										

Comme dans les autres enquêtes effectuées par Walter, les oppositions entre obstruantes se maintiennent bien dans les variétés méridionales. Il faut néanmoins noter la possibilité de dévoisement total ou partiel en finale de mot chez les locuteurs les plus conservateurs de certaines variétés : *club* [klœp], *gas* [gas], *Rodez* [rodes], *sud* [sy]. Par ailleurs, pour de nombreux méridionaux, on observe de nombreuses assimilations régressives de voisement, comme par exemple : [izlamik] *islamique*, [sosjalizm] *socialisme*. Ces dernières sont attestées dans d'autres variétés du français mais dans le FMC elles peuvent même affecter une séquence à l'initiale de mot, comme [zlip] *slip*. Elles sont rencontrées tant dans les entretiens guidés et non guidés que dans les lectures oralisées. Durand et Tarrier dans leur enquête à Douzens notent que ces assimilations semblent plus caractéristiques des seniors et des moyens que des juniors.

(Tableau 3) Occurrences de voisement régressif dans la liste de mots

	" Seniors "				" Moyens "			" Juniors "		
	Loc1	Loc2	Loc3	Loc4	Loc5	Loc6	Loc7	Loc8	Loc9	Loc10
'islamique'	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Non	Non	Non	Oui	Oui
'socialisme'	Oui	Non	Oui	Oui	Oui	Oui	Non	Oui	Oui	Non
'slip'	Oui	Oui	Oui	Oui	Non	Oui	Oui	Non	Non	Non

Toujours pour ce qui concerne les obstruantes, on observe de nombreux cas de simplifications consonantiques tant dans des groupes finaux, comme dans *infect* [ɛ̃mfɛk], que dans des groupes internes comme dans *explosion* [ɛsplozjɔ̃]. A nouveau, dans l'enquête Douzens, Durand et Tarrier soulignent que ces simplifications sont produites exclusivement par des locuteurs " seniors " ainsi que par Loc5 de la classe des " moyens ".

(Tableau 4) Simplification des groupes consonantiques finaux

	" Seniors "				" Moyens "			" Juniors "		
	Loc1	Loc2	Loc3	Loc4	Loc5	Loc6	Loc7	Loc8	Loc9	Loc10
'infect'	oui	non	oui	non	oui	non	non	non	non	non
'intact'	oui	oui	non	oui	non	non	non	non	non	non

(Tableau 5) Simplification des groupes consonantiques internes

	" Seniors "				" Moyens "			" Juniors "		
	Loc1	Loc2	Loc3	Loc4	Loc5	Loc6	Loc7	Loc8	Loc9	Loc10
'explosion'	oui	oui	oui	oui	oui	non	non	non	non	non
'extraordinaire'	non	oui	non	oui	oui	non	non	non	non	non

Dans l'ensemble des nasales, /m/ et /n/ sont stables de manière prévisible dans tous les accents du midi que j'ai étudiés. Le statut de la nasale vélaire est sujet à débat. Dans une approche qui maintient une différence entre représentations de surface et représentations sous-jacentes, c'est un segment dérivé. On pourrait évidemment, comme en français de référence, attribuer le statut de phonème marginal à /ŋ/ à cause des séquences finales de type *-ing* (*parking, jogging, fooding*). Ces dernières sont cependant analysables comme /iN/ dans un cadre de sous-spécification comme celui qu'adopte Durand (1988). Nous laisserons au lecteur le soin d'interpréter ces observations selon le cadre théorique qu'il adopte.²⁶ En ce qui concerne la différence possible entre /ɲ/ et /nj/, il semblerait que de nombreuses variétés méridionales ne possèdent pas une véritable nasale palatale mais utilisent systématiquement la séquence /nj/. Ce point demande cependant à être étudié de près aussi bien pour le sud que pour le nord de la France.

En ce qui concerne, la latérale palatale /ʎ/, notre enquête au Pays Basque a révélé la survivance de cette opposition chez les seniors. La liste PFC a permis l'observation d'une opposition entre *étriller* /etriʎel/ et *étrier* /etrije/ chez deux locutrices (respectivement 65 et 92 ans au moment de l'enquête). Hors enregistrements, nous avons pu entendre des palatales chez ces locuteurs dans des mots comme *émailler, éveiller, sourciller*, etc. Loc11 de l'enquête au Pays Basque, qui était enseignante, a même signalé que les prononciations du type /etriʎel/ étaient intégrées à son enseignement (par exemple en dictée), ce qui démontre que des normes régionales ou personnelles se substituent plus souvent qu'on ne le croit à un français de référence bien mal connu en dehors des manuels orthoépiques. Les petits-enfants de la même famille (LOC6, 38 ans, et LOC8, 39 ans) ne font pas cette opposition et, ici comme dans d'autres variétés du français, la latérale palatale est en voie de disparition mais son étude pourrait se révéler précieuse pour notre compréhension de la diachronie et de la synchronie.

La glottale /h/ n'a été repérée que dans la même enquête au Pays Basque et chez la locutrice la plus âgée. Cette dernière a prononcé la séquence *le hasard* comme [lø hazar] dans la lecture du texte. Nous n'avons aucun autre exemple dans la conversation enregistrée mais ce phonème fait bien partie du système de Loc13 qui l'utilise dans *héron, hêtre, héros*, etc.

Le marqueur sociolinguistique le plus connu du point de vue des consonnes est la prononciation du 'r' déjà évoqué en §3. Pour des raisons de place, je ne traiterai pourtant cette question que très brièvement. Je signalerai tout d'abord que les enquêtes PFC en cours ne révèlent pas d'oppositions entre deux types de 'r' (par exemple, *mari* « époux » et *marri* « plein de regrets ») signalées dans des portraits phonologiques d'Henriette Walter (1977, 1982). Par ailleurs, l'affirmation que le Midi est caractérisé par un 'r' apical antérieur (vibrant ou battu), qui traîne encore dans quelques travaux, est une simplification abusive de la variation sociolinguistique dans la France entière où villes et campagne n'ont pas procédé au même rythme dans l'évolution générale vers un 'r' postérieur. En Provence, le 'r' est postérieur depuis plusieurs générations. On signalera d'ailleurs au passage que Coustenoble

²⁶ Pour compliquer les choses (!), Julien Eychenne me fait observer qu'il prononce *parking* [parkiŋ] (effet Buben?) et qu'il a également relevé [parkiŋgə] chez son grand-père nîmois.

(1945 : 92-95) dans *La phonétique du provençal moderne en terre d'Arles* attribuait à cette variété un /R/ (« roulée uvulaire ») qui s'opposait à /r/ : [tu¹ruŋ] *touroun* (billon, tronçon) vs. [tu¹ruŋ] *touroun* (espèce de nougat). Elle précisait que dans le Vaucluse, le [r] « roulé lingual » avait disparu et que seul demeurait [R]. Nos enquêtes à Aix et Marseille ne révèlent aucun usage apical même chez les locuteurs les plus âgés. Dans leurs caricatures des locuteurs de l'Aude et des Pyrénées orientales, certains de mes amis héraultais utilisent souvent des 'r' antérieurs très vibrants. Mais l'enquête dans un tout petit village languedocien de l'Aude (Douzens) de Durand & TARRIER (2003) démontre une coupure nette entre les « seniors » et les « moyens ». Les locuteurs nés après 1945 ont tous un 'r' postérieur (quelle qu'en soit la qualité précise). Prévisiblement, l'étude de Pickles (2001) sur des adolescents à Perpignan ne révèle aucune réalisation apicale mais fait des observations fort intéressantes sur la qualité de cette réalisation postérieure. De même, dans notre enquête au Pays Basque (Aurnague & Durand, 2003, Aurnague, Durand & Eychenne, 2004), sur treize personnes examinées, nous n'avons trouvé qu'une seule locutrice de 92 ans qui utilisait un 'r' apical au demeurant très vibrant. La question du 'r' mériterait un développement plus approfondi mais elle est tellement présente dans tous les travaux qu'on nous pardonnera de nous pencher en plus grand détail sur une question habituellement moins bien traitée, à savoir le statut des glissantes.

4.2.2 Les glissantes

Dans les variétés méridionales, les trois segments phonétiques [j], [w] et [ɥ] sont parfaitement attestés. La distribution de ces segments et leur comportement dans les mots complexes n'est cependant pas tout à fait identique à ce que l'on observe dans les variétés du nord de la Loire censées représenter la norme ou s'en approcher, encore qu'il existe au sein de ces dernières une très grande variation souvent gommée ou déformée dans les ouvrages de référence (cf. Morin 2001 : §4.2). Je m'en tiendrai ici à quelques exemples de monomorphèmes avant de passer aux polymorphèmes par suffixation (pour des raisons d'espace, je laisserai de côté la préfixation et la composition). Je reprendrai ici, en les élargissant, les données héraultaises de Durand & Lyche (1999).

En début de mot, comme en FS, toutes les glissantes sont possibles en FMC soit à l'initiale absolue, soit après une consonne, soit après deux consonnes, respectivement position 1, position 2, position 3. En position 1, les mots suivants commencent par les mêmes séquences glissante + voyelle qu'en FS :

- (9) *iambe, iode, ion, hiérarchie, hyacinthe, yaourt, yougoslave, huit, huître, oiseau, ouest, water, western* (à savoir, [jãmbə], [jɔdə], etc.).

Comme en FS, il faut diviser ces mots en deux classes au regard de leur comportement (souvent variable) dans les contextes de liaison, d'élision et de supplétion (par ex. *les[z]oiseaux* vs. *le(s) westerns* ; *l'oiseau* vs. *le western* ; *bel oiseau* vs. *beau western*).

En position 2, un certain nombre de mots présente les mêmes séquences Consonne + Glissante (CG) qu'en FS : soit par exemple *biologie, diabète, pion, croupion, fiacre, fjord, couette, chouette, poids, puis, Puech* (à savoir [bjolozi], [djabetə], [pjɔŋ], etc.). Mais on trouve ici de nombreux écarts entre FS et FMC. Même si les locuteurs que nous avons étudiés prononcent les mots ci-dessus avec synérèse, on ne peut exclure que d'autres locuteurs préfèrent la diérèse dans certains de ces mots. Et, pour nos locuteurs, la diérèse est fréquente là où l'usage standard favorise la synérèse : *Lia* [lija] (prénom), *liane* [lijanə], *liasse* [lijasə],

lion = *Lyon* [lijɔ̃ŋ], *champion* [ʃãmpijɔ̃ŋ], *miette* [mijetə], *via* [vija], *mouette* [muetə], *luette* [lyetə], *nuage* [nyaʒə]. Mais, comme le souligne Morin (2000), le travail de Martinet et Walter (1973) a mis en évidence que la semi-vocalisation était beaucoup moins avancée pour les voyelles arrondies [y] et [u] que le laissaient prévoir les traités antérieurs. Quoiqu'il en soit, un marquage lexical semble s'imposer. Je m'explique en notant quelques-unes de mes prononciations de [u]/[w] devant /E/ (que je ne crois guère exceptionnelles, y compris dans certaines variétés au nord de la Loire):

(10)

(a) /wE/ : *cacahuète* (=cacahouette) [kakawetə], *chouette* [ʃwetə], *couette* [kwetə], *fouet* [fwe]/[fwet], *souhait* [swe]

(b) /uE/ : *alouette* [aluetə], *mouette* [muetə], *silhouette* [siluetə], *bouée* [bue], *roué* [rue]

Dans une position fonctionnaliste stricte inspirée de Martinet, on pourrait alléguer qu'il n'y a pas de vraies paires minimales dans ces exemples et donc qu'on a toujours affaire à des réalisations d'un phonème unique /u/ dans les cas (a) et (b). Mais, en fait, il n'y a pas d'environnement phonologique formulable en termes de classes naturelles permettant de prédire si on a affaire à /u/ ou à /w/. Si on adhère au principe qu'une représentation phonémique n'inclut que ce qui n'est pas prédictible par règle, on est forcé de coder la différence entre les mots des groupes (a) et (b). Reformulé en termes psychologiques, le locuteur doit avoir intériorisé la présence d'un /w/ ou d'un /u/ en fonction des items lexicaux.

En position 3, dans les séquences CCG, plus précisément Obstruante + Liquide + Glissante (OLG ci-après), il existe des différences encore plus marquées entre FS et FMC. Selon les ouvrages de référence moderne, seuls [wa], [ɥi], [wɛ̃] sont autorisées dans ce contexte en FS. En FMC, les possibilités de séquences OLG sont plus grandes comme le montrent les exemples ci-dessous fournis par Durand & Lyche (op. cit.) :

(11)	FS	FMC
<i>croix</i>	[krwa]	[krwa]
<i>pluie</i>	[plɥi]	[plɥi]
<i>groin</i>	[grwɛ̃]	[grwɛ̃ŋ]
<i>grief</i>	[grijɛf]	[grjɛf]
<i>brièveté</i>	[brijɛvte]	[brjɛvɛte]
<i>pliocène</i>	[plijɔsɛn]	[pljɔsɛnə]

On constate, en particulier, que la séquence Olj qui est interdite en FS, est tolérée ici. Il faut cependant noter qu'à côté des exemples OLjV, il y a des exemples avec diérèse : par exemple, *brio* [brijɔ̃]. Dans ce deuxième groupe présentant des séquences du type (OLijV), j'ai pu observer les mots suivants : *brio*, *brioche*, *client*, *clientèle*, *la Clio*, *griotte*, *prière*, *a priori*, *priorité*, *triolet*, *triomphe*. Là aussi, un marquage lexical semble s'imposer.

Enfin, dans les mots complexes on observe des différences plus systématiques entre le FS et le FMC. Dans les suffixés, la diérèse est obligatoire en FM à la frontière morphologique lorsque la base se termine par une voyelle haute. Soit :

(12) Français standardisé		Français du Midi
<i>lier</i>	[lje]	[lije] (avec [j] de transition)
<i>tuer</i>	[tɥe]	[tye] (sans [ɥ] de transition)

<i>nouer</i>	[nwe]	[nue] (sans [w] de transition)
<i>oublier</i>	[ublje]	[ublje] (avec un [j] de transition)

A première vue, le dernier exemple, *oublier*, avec [j] dit de transition (provoqué par le /i/ final de la base) pourrait s'expliquer en FM par la présence d'une contrainte interdisant Olj. Or nous avons constaté qu'une telle séquence était attestée en FM dans les monomorphèmes. Il s'avère, en fait, qu'elle l'est aussi dans certains polymorphèmes mais on notera que ces derniers doivent avoir une base se terminant en OL comme en (13) :

(13) Exemples de séquence OljV en FM

(a) flexion

Je câblais [kable] vs. *vous câbliez* [kablje]

Nous ancrons [ãŋkrõŋ] vs. *nous ancrons* [ãŋkrjõŋ]

(b) dérivation

peuplier [pøplje], *tablier* [tablje], *cendrier* [sãndrje]²⁷

Nous sommes donc confrontés à un ensemble de données où FS et FM sont parfois semblables, parfois divergents. En se limitant à la glissante [j], on observe en résumé les principaux cas suivants dans les polymorphèmes :

(14) Français standard	Français du Midi
liez [lje]	[lije] (racine /li/)
oubliez [ublje]	[ublje] (racine /ubli/)
câbliez [kablje]	[kablje] (racine /kabl/)
cendrier [sãdrije]	[sãndrje] (racine /sãNdr/)

Comme nous l'avons signalé, le système décrit dans l'aperçu ci-dessus est une prononciation héraultaise conservatrice (voir hyper-conservatrice).

Les observations suggèrent que ce système est en mutation. En particulier, les séquences de surface Olj semblent céder le pas dans les monomorphèmes et les polymorphèmes à des séquences Olj créant des formes de surface semblables à celle du FS. La prononciation du mot *quatrième* est [katrjem] pour les locuteurs du FMC. C'est, par exemple, la seule réalisation de ce mot dans l'enquête PFC à Douzens dans l'Aude pour tous les locuteurs, toutes classes d'âge et catégories sociales confondues (Durand & Tarrier 2003). Hors enquête, j'entends cependant [katrijem] chez des jeunes locuteurs héraultais. Mon collègue Patric Sauzet m'a fait remarquer que dans des variétés languedociennes de l'occitan la diphtongue *-iá* (p. ex. dans la forme au conditionnel *-batriá* [ba'trjã], « il/elle battra ») serait également « attaquée » par la contrainte *OLj.²⁸ Je note que pour les locuteurs provençaux décrits par Watbled (1991b), il est affirmé que la contrainte *OLj est inviolable.

²⁷ Il peut être utile de rappeler que [je] est en français une ancienne diphtongue légère (cf. Gougenheim 1973 : 22) et que Corneille est le premier à faire *meurtrier* trisyllabique au théâtre. On peut considérer la prononciation méridionale de *sanglier*, *cendrier* comme un conservatisme, d'autant plus qu'en occitan le suffixe *-ièr* ou *-ier* qui correspond au français *-ier* ne fait traditionnellement pas diérèse. Dans la carte 365 de l'ALLoc (Atlas Linguistique et Ethnographique du Languedoc Occidental), toutes les formes du Gard et de l'Hérault où le mot *balestrièr* est en usage pour 'martinet' (oiseau) ont une réalisation en synérèse de la syllabe finale. Je remercie Patric Sauzet pour ces observations.

²⁸ Ces questions sont soulevées dans Sauzet (1994 : 9, 466) qui renvoie également à Maurand (1974 : 226).

Je me garderai bien de tirer une conclusion tranchée et hâtive. Morin (2000 : §4.2.3) fait observer que les séquences OLj ne sont pas aussi rares au nord de la Loire qu'on le prétend habituellement. Pour le citer : « Aucun traité ne note les variantes [-jō] et [-je] régulièrement entendues après *Occlusive* + [l] ou [fl], comme dans *vous souffliez* (cf. Dell 1972). Bien que ces formes soient très fréquentes dans le parler spontané de nombreux parisiens cultivés, ceux-ci n'en sont généralement pas conscients. Si elles ne sont pas consignées dans le dictionnaire de Warnant, c'est peut-être aussi parce qu'elles sont stigmatisées en Wallonie, où elles apparaissent aussi après *Occlusive* + [r/ʁ] et [fr/ʁ], p. ex. dans *nous entrons* [atr-jō]/[atr-je] (cf. Remacle 1948) [1969 : 113]. » Ces remarques démontrent que nous sommes loin d'une cartographie socio-géographique fiable en ce qui concerne la distribution et le fonctionnement des glissantes dans les variétés de français. Par ailleurs, sur le plan phonologique, l'idée qu'on peut prédire toutes les variantes à partir de formes sous-jacentes non syllabées ne contenant que les voyelles fermées /i/, /u/ et /y/ me paraît davantage une vue de l'esprit qu'une démonstration scientifique. Elle est tout à fait louable si on veut faire prendre conscience aux étudiants de la notion de distribution complémentaire (Gardes-Tamine, 2005 : 31-33) mais elle est pernicieuse si on tient à mettre les théories à l'épreuve des faits.

4.3 Faits suprasegmentaux

4.3.1 Prosodie

L'accentuation des méridionaux ne semble pas fondamentalement différente de la variété standard. La structure de base la plus fréquente consiste à accentuer la syllabe finale d'un groupe rythmique (avec un contre-accent initial possible). Néanmoins la présence de schwas prononcés entraîne une présence assez grande de pieds trochaïques éventuellement internes au sein des mots (*nette, nettement, parfaite, parfaitement, ronde, rondlette, écarteler, porte-plume, porte-manteau*, etc.). Ces schwas correspondent le plus souvent à des voyelles finales faibles dans les langues régionales historiques ou dans des langues voisines. Dans les variétés hyper-conservatrices, un certain nombre d'emprunts à ces variétés en relation de substrat ou d'adstrat sont des paroxytons avec une voyelle autre qu'un schwa. Ainsi Brun (1931) observe, que dans l'accent de Marseille, les « mots d'origine locale terminés en *i* et qui sont, on le verra assez nombreux, ont l'accent sur la pénultième, *aióli, arléri, bábi, chichi bélli, fióli, nérví, nóvi, páti, tafanàri*, et ce phénomène atteint certains mots du français commun ; on dit *un cólis, le charivàri*. ». Brun note aussi que certains noms de lieux ou de personnes terminés en *i* ou *o* peuvent être accentués par les gens du crû à la manière italienne ou provençale (ex. *Bottó* ou *Bóttó*) mais il signale déjà que ce trait semble en recul. Il est difficile, hors enquête, de se prononcer.

Si j'avais à faire un pari ce serait que la plupart de ces formes sont progressivement régularisées. Moreux & Razou (2000 : 598-599) disent bien que, dans les emprunts à l'occitan de leur corpus toulousain, la presque totalité des paroxytons terminés en [i], une partie de ceux à finale [e] et certains à finale [ɔ] gardent inchangés leur voyelle finale et du coup leur accentuation d'origine mais ils observent que le mot *tafanari* (« parties sexuelles de la femme » étendu dans certaines variétés au « derrière », [tafa'nari] dans ma prononciation) est réalisé par leurs informateurs avec un accent final ! Lors de mon enfance, il était fréquent d'entendre les gens qui dégustaient une *paella* appeler ce plat [pa'elja] (ou [pa'elja] avec un [ɛ] déclenché par la structure en pied). Désormais, je n'entends pratiquement plus parler que de [pae'la] et on a de la chance si un jeune serveur de restaurant comprend les prononciations [pa'elja] ou [pa'elja] ou [pa'eɣa] (s'il ne les trouve pas d'une affectation extrême). Les liens

avec les langues régionales ou les langues voisines comme le castillan ou l'italien se sont très souvent distendus avec une homogénéisation des patrons accentuels. Enfin, on rappellera que l'intonation n'est pas la même, loin de là, dans tous les accents méridionaux. En général, l'intonation la plus imitée et caricaturée est celle de la Provence. Au niveau intonatif, les paramètres les plus prégnants de l'accent dit provençal concernent l'étendue du registre tonal (l'empan mélodique y est significativement plus étendu qu'en FS), et certaines configurations mélodiques et rythmiques particulières (notamment un patron mélodique typique en forme de « chapeau mou », ainsi que des contours mélodiques caractéristiques réalisés sur les fins d'unités intonatives comportant un schwa). Le lecteur est renvoyé à Coquillon (2005) pour la discussion la plus détaillée de cette dernière.²⁹

4.3.2 Liaison

Si la liaison a fait l'objet de nombreuses études sur le plan sociostylistique (Encrevé 1988, Laks 1983 *inter alia*), on sait fort peu de choses à son sujet du point de vue géographique (en dehors des variétés canadiennes ; par exemple, Tousignant & Sankoff 1979). En ce qui concerne le français de Marseille, on rappellera le jugement sans appel de Brun : « Les liaisons sont donc beaucoup moins fréquentes qu'en français commun. Cette négligence, ainsi que la paresse à articuler les groupes de consonnes donne au parler du provençal ce caractère de vulgarité qui choque le nouveau-venu. » Dans le cadre de PFC, nous avons pu vérifier que l'espace de la liaison catégorique est le même dans toutes les enquêtes effectuées en France, en particulier, en simplifiant : déterminatif + X dans un syntagme nominal (*les[z]enfants*, *nos[z]autres amis*), clitique(+clitique)+verbe (*on[n]en[n]avait*), verbe+clitique (*Où va-t[t]-on ?*). En ce qui concerne la liaison variable, Chantal Lyche avait noté des différences entre deux enquêtes rurales d'oïl et d'oc comparables (Brecey dans la Manche vs. Douzens dans l'Aude) qui suggéraient que le village occitan était plus conservateur ou plus proche de la norme orthoépique sur le plan de la liaison. Dans un travail récent (Durand & Lyche, 2008) nous avons décidé de comparer quatre points d'enquête PFC dans le Sud à six points d'enquête non méridionaux : à savoir 11a (Douzens, Aude), 13a (Marseille, Bouches du Rhône), 13b (Aix-Marseille, Bouches du Rhône) et 64a (Biarritz, Pyrénées-Atlantiques) face à 42a (Roanne, Loire), 50a (Brécey, Manche), 54b (Ogéville, Meurthe), 75c (Paris), 91a (Brunoy, Essonne), 85a (Treize-Vents, Vendée). De nombreuses formes de liaison ne sont pas assez fréquentes pour permettre une comparaison globale. Nous avons donc décidé de sélectionner des formes fréquentes : deux réalisations du verbe être (*(c')est and (c')était*), et une réalisation du verbe avoir (*avait*). Nous n'avons pas utilisé le texte PFC mais seulement les conversations guidées et libres. Les résultats sont les suivants et semblent conforter l'hypothèse initiale formulée par Chantal Lyche sur Brecey et Douzens :

(Tableau 6)

c'est, c'était, avait, nord vs sud

	Nord		Sud	
	liaison	pas de liaison	liaison	pas de liaison
(C')est	155 33,91%	302	146 42,69%	196
(C')était	10 5,34%	177	26 15,75%	139
avait	0 0%	126	11 11,34%	86

²⁹

Voir aussi Léon (1968).

Nous avons alors comparé les résultats de quatre enquêtes PFC en Belgique pour les mêmes exemples et constaté des fréquences entre le nord et le sud de la France: *(c')est* est proche du sud avec 40,15% de liaisons réalisées (151/376 occurrences), alors que *(c')était* révèle un usage proche du nord avec 4,60% de liaisons réalisées (7/152 occurrences), de même que *avait* 0% (0/62 occurrences). Il ne saurait être question de tirer des conclusions hâtives de ces résultats et de renverser le jugement de Brun par une affirmation présomptueuse du bon et bel usage méridional. Il me semble probable que les usages dans l'Hexagone sont fortement similaires sur ce plan vu l'interpénétration des pratiques et la pression qu'exercent les conventions orthographiques communes et les modèles des médias (voir Laks, à paraître). En tout état de cause, ces données initiales démontrent que seul un travail empirique sérieux peut nous éclairer dans ce domaine comme dans d'autres.³⁰

5. Conclusion

J'ai visé ici à présenter un ensemble de traits ou tendances caractérisant les usages phonologiques dans le midi de la France. Ces traits ont fait l'objet de descriptions par de nombreux spécialistes mais nous avons vu que les faits étaient souvent plus complexes que ne le prétendaient les analyses et méritaient des études complémentaires. Une fois de plus s'applique ici le Cumulative Paradox de Labov : « Mieux une langue est connue, plus on peut faire de découvertes à son sujet » (cité par Encrevé, 1988 : 22). Je tiens également à rappeler que les usages décrits ici sont loin d'être les seuls et que nous ne disposons pas de grandes études sociolinguistiques permettant de dresser une cartographie fine des systèmes en compétition dans le sud de la France, particulièrement dans les grandes métropoles.³¹ Enfin, j'ai souligné à de nombreuses reprises le danger que posait la projection sur les variétés régionales d'une conception étriquée et fictive de la norme. Yves Charles Morin a démontré dans de nombreux écrits à quel point les descriptions du français et les théorisations qu'elles induisaient souffraient d'une base empirique inadéquate. Qu'on me permette donc de citer une fois de plus un article fameux tiré d'un numéro spécial que j'ai eu l'honneur de co-diriger :

“Although the phonology of French, perhaps more than any other single language, has served as the testing ground for a wide range of theories (Anderson 1982 : 534), one cannot but be worried about the relevance of such theories if, as notes Kaisse (1985 : 63), ‘it is an unfortunate fact that much of the literature on liaison is prefaced with a paragraph disagreeing with the basic data on which some previous analysis was based’, a remark which also applies to other aspects of French phonology, and in particular the analysis of shwa and aspirated ‘h’’. The causes of this disagreement (are): (1) variability of usage, even within what is known as standard French, (2) heterogeneity of the analyzed data, (3) insufficient control of monitored speech, (4) unwarranted extrapolation of marginal data, and even (5) use of what appears to be mere fiction. It is important to realize that sound theories can only be based on sound data.” (Morin in Wenk, Durand & Slater, 1987 : 815).

³⁰ Sur les phénomènes de sandhi en français méridional, voir Watbled (1991b). La consultation de Watbled (1991a, 1995) et Watbled & Autesserre (1988) est fortement conseillée pour compléter les observations phonologiques sur le français méridional avancées dans le présent article.

³¹ Même si certains travaux sociolinguistiques continuent à enrichir nos connaissances sur les variétés méridionales, voir par exemple Binisti & Gasquet-Cyrus (2003), Gasquet-Cyrus (2004), Jamin, Trimaille & Gasquet-Cyrus (2006).

J'ose tout simplement espérer que le panorama phonologique présenté ici, y compris dans ses erreurs et ses généralisations abusives, orientera les lecteurs intéressés vers des descriptions plus complètes et plus fines des variétés méridionales. C'est le prix à payer si on veut hisser la linguistique au rang de véritable science du langage.

Références

- Abbé de S*** [Pierre-Augustin Boissier de La Croix de Sauvages] (1756). *Dictionnaire Languedocien-Français Français-Languedocien*. Nîmes: Michel Gaude, Libraire. (Réédition Lacour, éditeur, Nîmes.)
- Armstrong, N. & Blanchet, P. (2006). The sociolinguistic situation of 'contemporary dialects of French' in France today: an overview of recent contributions on the dialectalisation of Standard French. *Journal of French Language Studies* 16: 251-275.
- Armstrong, N. & Boughton, Z. (1999). Sociolinguistic variation in southern French schwa. *Linguistics* 37: 127-156.
- Arnould, A. & Lancelot, C. (1660). *Grammaire générale et raisonnée*. Paris : Republications Paulet, 1969.
- Audisio, G. (1993). Essai de panorama linguistique : la Provence au début du XVI^e siècle. In P. Carile et alii (eds.) *Parcours et rencontres. Mélanges de langue, d'histoire et de littérature françaises offerts à Enea Balmas, Tome 1 : Moyen Âge – XVII^e siècle*. Paris: Klincksieck.
- Aurnague, M. & Durand, J. (2003). Quelques aspects de la phonologie du français au Pays Basque. *La tribune internationale des langues vivantes* 33 : 110-116.
- Aurnague, M., Durand, J. & Eychenne, J. (2004). La phonologie du français contemporain au Pays Basque et son contexte sociolinguistique. In Maria Pilar Perea (eds.) *Dialectologia i recursos informàtics*. Barcelona: Promociones y Publicaciones Universitarias, pp. 155-198.
- Bec, P. (1963) *La langue occitane*. Paris: PUF.
- Binisti, N. & Gasquet-Cyrus, M. (2003). Les accents de Marseille. In: J. Billiez & D. de Robillard (eds.) *Français : variations, représentations, pratiques. Cahiers du français contemporain* 8 : 107-129. Lyon : ENS Editions.
- Blanchet, P. (1993). Voyelles moyennes et accent tonique en français de Provence. *La Linguistique* 29: 103-112.
- Blanchet, P. (1999). What is the situation of a Provençal speaker as a French citizen? In P. Blanchet, R. Breton & H. Schiffman (eds.), *The Regional Languages of France: an Inventory on the Eve of the XXIst century*. Louvain: Peeters, pp. 67-78.
- Blanchet, P. (2002a). *La métaphore de l'aïoli. Langues, cultures et identités régionales en Provence*. Paris : L'Harmattan.
- Blanchet, P. (ed.)(2002b). *Diversité et vitalité des langues régionales du Sud de la France*. La France latine 133. Paris : Sorbonne.
- Blanchet, P., Breton, R. & Schiffman, H. (eds.)(1999). *Les langues régionales de France : un état des lieux à la veille du XXI^e siècle/The Regional Languages of France: an Inventory on the Eve of the XXIst century*. Louvain: Peeters.
- Blanchet, P. & Schiffman, H. (eds.)(2004). The sociolinguistics of southern 'Occitan' revisited. *International Journal of the Sociology of Languages*, 169.
- Borrell, A. (1975). *Enquête sur la phonologie du français parlé à Toulouse*. Thèse de doctorat 3^{ème} cycle. Université de Toulouse-Le Mirail.

- Boughton, Z. (2006). When perception isn't reality: Accent identification and perceptual dialectology in French. *Journal of French Language Studies* 16: 277-304.
- Boyer, H. (1988). Le "francitan". Matériaux pour une approche des représentations et des fonctionnements sociolinguistiques d'un *interlecte*. *Lengas* 23: 71-90.
- Boyer, H. (1990). Matériaux pour une approche des représentations sociolinguistiques. *Langue française* 85: 102-124.
- Brun, A. (1923). *Recherches historiques sur l'introduction du français dans les Provinces du Midi*. Paris: Champion.
- Brun, A. (1931). *Le français de Marseille*. Marseille: Institut historique de Provence. (Réédité en 1982, Marseille : Laffitte Reprints.)
- Buben, V. (1935). Influence de l'orthographe sur la prononciation du français moderne. Bratislava: Faculté de Lettres de l'Université de Bratislava.
- Bybee, J. (2001). *Phonology and Language Use*. Cambridge: Cambridge University Press.
- Bybee, J. (2007). *Frequency of Use and the Organization of Language*. Oxford: Oxford University Press.
- Carton, F., Rossi, M., Autesserre, M. & Léon, P. (1983). *Les accents des Français*. Paris : Hachette.
- Chevrot, J.-P. & Malderez, I. (1999). L'effet Buben: de la linguistique diachronique à l'approche cognitive (et retour). *Langue Française* 124: 104-125.
- Coquillon, A. (1997). *Etude comparative du schwa final dans les parlers des régions toulousaine et marseillaise*. Mémoire de DEA, Laboratoire Parole et Langage, Université Aix-Marseille I.
- Coquillon, A. (2005). *Caractérisation prosodique du parler de la région marseillaise*. Thèse de doctorat. Université Aix-Marseille I.
- Coquillon, A. (2007). Le français parlé à Marseille : exemple d'un locuteur PFC. In S. Detey & D. Nouveau (eds.) *PFC : enjeux descriptifs, théoriques et didactiques*. *Bulletin PFC* 7: 145-156. CLLE-ERSS, UMR5263, CNRS & Université de Toulouse Le Mirail.
- Côté, H. & Morrison, S. (2007). The nature of the schwa/zero alternation in French clitics : experimental and non-experimental evidence. *Journal of French Language Studies* 17: 159-186.
- Coustenoble, H. (1945). *La phonétique du provençal moderne en terre d'Arles*. Hertford: Stephen Austin and Sons.
- Delattre, P. (1966). La leçon phonétique de Farrebique. Réimprimé in *Studies in French and Comparative Phonetics*. La Haye: Mouton, pp. 218-222.
- Dell, F. (1972). Une règle d'effacement de *i* en français. *Recherches linguistiques* 1 : 63-88. Vincennes : Université de Paris VIII.
- Dell, F. (1973/1985). *Les règles et les sons. Introduction à la phonologie générative*. (Deuxième édition 1985.) Paris: Hermann.
- Demolin, D. (2001). Some phonetic and phonological observations concerning /R/ in Belgian French. In H. Van de Velde & R. van Hout (eds.) *R-atics. Sociolinguistic, phonetic and phonological characteristics of /r/*. Université Libre de Bruxelles et Institut des Langues Vivantes et de Phonétique, *Etudes & Travaux* 4 : 63-73.
- Demolin, D. & Teston, B. (1998). Aspects aérodynamiques et articulatoires des voyelles nasales du français. *Travaux de l'Institut de Phonétique d'Aix*, 18: 47-59.
- Dubois, C., Kasbarian, J.-M. & A. Queffélec, A. (eds.)(2000). *L'expansion du français dans les Suds*. Aix: Presses de l'Université de Provence.
- Durand, J. (1976). Generative Phonology, Dependency Phonology and Southern French. *Lingua e Stile*, XI(1): 3-23. Egalement dans *Essex Occasional Papers*, vol. 16.

- Durand, J. (1986). French liaison, floating segments and other matters in a dependency framework. In J. Durand (ed.) *Dependency and Non-Linear Phonology*. London: Croom Helm, pp. 161-201.
- Durand, J. (1988). Phénomènes de nasalité en français du midi. *Phonologie de dépendance et sous-spécification*. *Recherches linguistiques* 17: 29-54.
- Durand, J. (1990). *Generative and Non-Linear Phonology*. Londres: Longman.
- Durand, J. (1993). Sociolinguistic variation and the linguist. In C. Sanders (ed.) *French Today: Language in its Social Context*. Cambridge: Cambridge University Press, pp. 257-285.
- Durand, J. (1995). Alternances vocaliques en français du midi et phonologie du gouvernement. *Lingua* 95: 27-50.
- Durand, J. & Eychenne, J. (2004). Le schwa en français: pourquoi des corpus? In T. Scheer (ed.) (2004) *Usage des corpus en phonologie*. CNRS & Université de Nice - Sophia Antipolis. *Corpus* 3: 311-356.
- Durand, J., Laks, B. & Lyche, C. (2002). La phonologie du français contemporain: usages, variétés et structure. In C. Pusch & W. Raible (eds.), *Romanistische Korpuslinguistik- Korpora und gesprochene Sprache/Romance Corpus Linguistics - Corpora and Spoken Language*. Tübingen: Gunter Narr Verlag, pp. 93-106.
- Durand, J., Laks, B. & Lyche, C. (eds.) (2003a). *La prononciation du français dans sa variation*. *La tribune internationale des langues vivantes*, no 33.
- Durand, J., Laks, B. & Lyche, C. (2003b). *Linguistique et variation : quelques réflexions sur la variation phonologique*. In : E. Delais & J. Durand (eds.) *Phonologie du français : théorie et variation*. Toulouse : Presses Universitaires du Mirail.
- Durand, J., Laks, B. & Lyche, C. (2005). Un corpus numérisé pour la phonologie du français. In G. Williams (ed.), *La linguistique de corpus*. Rennes: Presses Universitaires de Rennes, pp. 205-217.
- Durand, J. & Lyche, C. (1999). Regards sur les glissantes en français : français standard, français du midi. *Cahiers de grammaire* 24 : 39-65.
- Durand, J. & Lyche, C. (2003). Le projet 'Phonologie du Français Contemporain' (PFC) et sa méthodologie. In E. Delais & J. Durand (eds.), *Corpus et variation en phonologie du français : méthodes et analyses*. Toulouse: Presses Universitaires du Mirail, pp. 212-276.
- Durand, J. & Lyche, C. (2004). Structure et variation dans quelques systèmes vocaliques du français: l'enquête phonologie du français contemporain. In A. Coveney, M.-A. Hintze & C. Sanders (eds.) *Variation et francophonie*. Paris : L'Harmattan, pp. 217-240.
- Durand, J. & Lyche, C. (2008) French liaison in the light of corpus data. *Journal of French Language Studies*. 18/1: 33-66.
- Durand, J. & Rossi-Gensane, N. (2007). Souvenirs de guerre en Languedoc et structuration linguistique : étude de cas à Douzens (Aude). In S. Detey & D. Nouveau (eds.) *PFC : enjeux descriptifs, théoriques et didactiques*. *Bulletin PFC* 7: 157-168. CLLE-ERSS, UMR5263, CNRS & Université de Toulouse Le Mirail.
- Durand, J., Slater, C. & Wise, H. (1987). Observations on schwa in Southern French. *Linguistics* 25/2: 983-1004.
- Durand, J. & Tarrier, J.-M. (2003). Enquête phonologique en Languedoc (Douzens, Aude). *La tribune internationale des langues vivantes* 33: 117-127.
- Encrevé, P. (1988). *La liaison avec et sans enchaînement. Phonologie tridimensionnelle et usages du français*. Paris: Seuil.
- Eychenne, J. (2006). *Aspects de la phonologie du schwa dans le français contemporain: optimalité, visibilité prosodique, gradience*. Thèse de doctorat. Université de Toulouse 2 – Le Mirail.

- Fabri, P. (1521). *Le Grant et vray art de pleine rhétorique*. Rouen : Symon Gruel & Thomas Rayer.
- Fouché, P. (1958) *Phonétique historique du français. Tome 2 : Les voyelles*. Paris: Klincksieck.
- Gadet, F. (1992). *Le français populaire*. Paris: Presses Universitaires de France.
- Gardes-Tamine, J. (2005). *La grammaire. 1. Phonologie, morphologie, lexicologie*. Paris: Armand Colin.
- Gardy, P. & Lafont, R. (1981). La diglossie comme conflit: l'exemple occitan. *Langages* 61: 75-91.
- Gasquet-Cyrus, M. (2004). *Pratiques et représentations de l'humour verbal: Etude sociolinguistique du cas marseillais*. Thèse de doctorat. Université de Provence.
- Gougenheim, G. (1973). *Grammaire de la langue française du XVI^e siècle*. Paris: Picard.
- Greimas, A. (1969). *Dictionnaire de l'ancien français jusqu'au milieu du XIV^e siècle*. Paris: Larousse.
- Hajek, J. (1997). *Universals of Sound Change in Nasalization*. Oxford : Blackwell.
- Hammel, E. & Gardy, P. (1994). *L'occitan en Languedoc-Roussillon. 1991*. Perpignan : El Trabucaire.
- Jamin, M., Trimaille, C. & Gasquet-Cyrus, M. (2006). De la convergence dans la divergence : le cas des quartiers pluri-ethniques en France. *Journal of French Language Studies* 16: 335-356.
- Lafon, R. (1973/1999). La langue basque. *Bulletin du Musée Basque*, 1973, 57-120 ; *Iker 11* (Vasconiana), J. Harischelhar & P. Charritton (eds.). Bilbo-Bilbao: Euskaltzaindia, 3-55.
- Lafont, R. (1994). In memoriam temporis acti et occitanae loquela. *Lengas* 36: 131-150.
- Laks, B. (1983). Langage et pratiques sociales. Étude sociolinguistique d'un groupe d'adolescents. *Actes de la recherche en sciences sociales* 46, 73-97.
- Laks, B. (2002) La description du français oral: la phonologie et la norme. *L'information grammaticale*, 5-10.
- Laks, B. (2005). La liaison et l'illusion. *Langages* 158 : 101-126.
- Laks, B. (à paraître) Dynamiques de la liaison en français. In L. Baronian et F. Martineau (éd.), *Modéliser le changement : Les voies du français*, Montréal: Presses de l'Université de Montréal
- Léon, P.R. (1968). L'accent méridional : problème d'idiomatologie. *Studia Linguistica* 22 : 33-50. Réimprimé in P.R. Léon (1971) *Essais de phonostylistique*, Paris : Didier, pp. 81-97.
- Lodge, A. (1997). *Le français : histoire d'un dialecte devenu langue*. Paris: Fayard [traduction de *French: From Dialect to Standard*. Londres: Routledge, 1993].
- Lonnemann, B. (2006). *Schwa, Phrase und Akzentuierung im français du Midi. Eine kontrastive Untersuchung im Rahmen des Projektes La Phonologie du Français Contemporain: usages, variétés et structure*. Thèse, Université d'Osnabrück.
- Lonnemann, B. & Meisenburg, T. (2007). Une leçon d'école buissonnière en français du Midi. In S. Detey & D. Nouveau (eds.) *PFC : enjeux descriptifs, théoriques et didactiques. Bulletin PFC* 7: 217-225. CLLE-ERSS, UMR5263, CNRS & Université de Toulouse Le Mirail.
- Lyche, C. (2003). La loi de position et le français de Grenoble. Dans E. Delais-Roussarie et J. Durand (eds.) *Corpus et variation en phonologie du français : méthodes et analyses*. Toulouse: Presses Universitaires du Mirail. pp. 349-372.
- Martinet, A. (1955). *Economie des changements phonétiques*. Berne: A. Francke.
- Martinet, A. (1970). *Eléments de linguistique générale*. (Deuxième édition.) Paris : Armand Colin.

- Martinet, A. & Walter, H. (1973). *Dictionnaire de la prononciation française dans son usage réel*. Paris : France-Expansion.
- Maurand, G. (1974). *Phonétique et phonologie du parler occitan d'Ambialet (Tarn)*, Thèse d'Etat. Université de Toulouse-Le Mirail.
- Mazel, J. (1978). L'enquête phonologique : équilibre du système et poids de la norme. *Lengas* 4, 69-111.
- Mazel, J. (1980). Francitan et français d'oc. *Lengas* 7: 133-141.
- Mazuc, E. (1899). *Grammaire languedocienne. Dialecte de Pézenas*. Slatkine Reprints, Genève, 1970.
- Meisenburg, T. (2003). Français et occitan à Lacaune. *Tribune internationale des langues vivantes* 33: 128-134.
- Moreux, B. (1985a). La «loi de position» en français du Midi, partie I : Synchronie (Béarn). *Cahiers de grammaire* 9 : 45–138. Toulouse: Université de Toulouse-Le Mirail.
- Moreux, B. (1985b). La «loi de position» en français du Midi, partie II : Diachronie (Béarn). *Cahiers de grammaire* 10 : 95–174. Toulouse: Université de Toulouse-Le Mirail.
- Moreux, B. (1992). Phonologie des emprunts du français de Toulouse à l'occitan. *Cahiers de grammaire* 17: 71-125.
- Moreux, B. (2002). Le béarnais et le gascon aujourd'hui : pratiques et représentations. In P. Blanchet (ed.)(2002b) *Diversité et vitalité des langues régionales du Sud de la France*. La France latine 133. Paris : Sorbonne, pp. 75-116.
- Moreux, B. (2006). Les voyelles moyennes en français du Midi: une tentative de synthèse en 1985. *Cahiers de grammaire* 30 : 307-317.
- Moreux, B. & Razou, R. (2000). *Les mots de Toulouse. Lexique du français toulousain*. Toulouse : Presses Universitaires du Mirail.
- Morin, Y.C. (1983). De l'ouverture des [e] du moyen français. *Revue Québécoise de Linguistique* 12/2 : 37–61.
- Morin, Y.C. (1986). La loi de position ou de l'explication en phonologie historique. *Revue Québécoise de Linguistique* 15/2: 199–232.
- Morin, Y.C. (1987). French Data and Phonological Theory. *Linguistics* 25 : 815-843.
- Morin, Y.C. (2000) [2001]. Le français de référence et les normes de prononciation. *Le français de référence. Constructions et appropriations d'un concept*. Actes du colloque de Louvain-la-Neuve (3-5 novembre 1999), volume I, sous la direction de Michel Francard, Geneviève Geron & Régine Wilmet. *Cahiers de l'Institut de Linguistique de Louvain* 26 ,91–135.
- Morin, Y.C. (2002). The phonological status of nasal vowels in sixteenth-century French. In R. Sampson & W. Ayres-Bennett (eds.) *Interpreting the History of French. A Festschrift for Peter Rickard on the occasion of his eightieth birthday*. Amsterdam/New York: Rodopi, pp. 95–129.
- Morin, Y.C. (2004). L'implantation du français à Marseille au XVI^e siècle: les voyelles nasales et les semi-voyelles. In H. Boyer (ed.) *Langues et contacts de langues dans l'aire méditerranéenne*. Paris: L'Harmattan.
- Nguyen, N. & Fagyal, S. (2006). Acoustic aspects of vowel harmony in French. A paraître.
- Pickles, M. (2001). La mère de mon père est née à Grenade : Some phonological features of the French of teenagers in Perpignan. In: M.-A. Hintze, T. Pooley and A. Judge (eds.), *French Accents: phonological and sociological perspectives*. London: AFLS and CILT, pp. 128-147.
- Pike, Kenneth L. (1943). *Phonetics. A critical analysis of phonetic theory and a technic for the practical description of sounds*. Ann Arbor: the University of Michigan Press.
- Pooley, T. (2006). On the geographical spread of Oil French in France. *Journal of French Language Studies* 16: 357-390.

- Puskta, E. [= Sobotta] (2007a). *Phonologie et variétés en contact. Aveyronnais et Guadeloupéens à Paris*. Tübingen : Gunter Narr Verlag.
- Puskta, E. (2007b). Les Aveyronnais de Paris: description d'un français du Midi parisiens. In S. Detey & D. Nouveau (eds.) *PFC : enjeux descriptifs, théoriques et didactiques. Bulletin PFC 7*: 253-260. CLLE-ERSS, UMR5263, CNRS & Université de Toulouse Le Mirail.
- Remacle, L. (1948). *Ortophonie française – Conseils aux Wallons*. Liège : Les lettres belges. (Deuxième édition, 1969.)
- Rey, A., Duval, F. & Siouffi, G. (2007). *Mille ans de langue française*. Paris: Perrin.
- Rizzolo, O. (2002). *Du leurre phonétique des voyelles moyennes en français et du divorce entre licenciement et licenciement pour gouverner*. Thèse de doctorat: Université de Nice-Sophia Antipolis.
- Rochet, B. (1980). The mid-vowels in Bordeaux French. *Orbis* 29: 76-104.
- Rostaing, C. (1990). *Quatre études: essai sur la langue de l'Histoire Journalière d'Honorat de Valbelle. Prolégomènes à une étude critique de la Pastorale Maurel. La dispute des vieillards. Jean Aicard et la Provence*. Paris: Presses de l'Université de Paris-Sorbonne.
- Ruhlen, M. (1978). Nasal vowels. In J.H. Greenberg (ed.) *Universals of Human Language 2*, Stanford : Stanford University Press.
- Sauzet, P. (1988). L'occitan : langue immolée. In G. Vermes (dir.) *Vingt-cinq communautés linguistique en France*. Tome premier : *Langues régionales et langues non territorialisées*. Paris : Editions L'Harmattan, pp. 208-260.
- Sauzet, P. (1994). *Attenance, gouvernement et mouvement en phonologie. Les constituants dans la phonologie et la morphologie de l'occitan*, préface de J.-R. Vergnaud, Montpellier CEO/UPV. [Thèse de doctorat. Université de Paris VIII-Vincennes à Saint Denis, 1993.]
- Schane S.A. (1968). *French Phonology and Morphology*. Cambridge, Mass. : M.I.T Press.
- Séguy, J. (1950). *Le français parlé à Toulouse*. Toulouse : Privat.
- Sobotta, E. [= Puskta] (2006). *Phonologie et migration. Aveyronnais et Guadeloupéens à Paris*. Thèse de doctorat, Ludwig-Maximilians-Universität, München et Paris X, Nanterre.
- Soupel, S. (2002). Le cas auvergnat. In P. Blanchet (ed.) *Diversité et vitalité des langues régionales du Sud de la France. La France latine* 133. Paris : Sorbonne. 131-144.
- Taylor, J. (1996). *Sound Evidence. Speech Communities and Social Accents in Aix-en-Provence*. Bern: Peter Lang.
- Tousignant, C. & Sankoff, D. (1979). Aspects de la compétence productive et réceptive : la liaison à Montréal. Dans P. Thibault (éd.) *Le français parlé. Etudes sociolinguistiques*. Edmonton: Linguistic Research Inc, pp. 41-52.
- Turcsan, G. (2005). *Le mot phonologique en français du Midi. Domaines, contraintes, opacité*. Thèse de doctorat, Université de Toulouse 2 – Le Mirail.
- Vallée, N. (1994). *Systèmes vocaliques: de la typologie aux prédictions*. Thèse de doctorat, Institut de la Communication Parlée, Université Stendhal Grenoble.
- Vaugelas, C.F. de (1647). *Remarques sur la langue française utiles à ceux qui veulent bien parler et écrire*. Facsimile de 1970. Genève : Slatkine reprints.
- Violin, A. (2001). *Variation in Southeastern French Nasal Vowels and Optimality Theory*. Thèse de doctorat. Purdue University.
- Violin-Wigent, A. (2006) Southeastern French nasal vowels : perceptual and acoustic elements. *Canadian Journal of Linguistics* 51(1): 15-43.
- Walter, H. (1977). *La phonologie du français*, Paris : Presses Universitaires de France.
- Walter, H. (1982). *Enquête phonologique et variétés régionales du français*, Paris : PUF.

- Watbled, J.-Ph. (1991a) Le statut phonologique de schwa en français de Provence : une analyse suprasegmentale. *Lengas* 29 : 21-50.
- Watbled, J.-Ph. (1991b) Les processus de sandhi externe en français de Marseille. *Journal of French Language Studies* 1 : 71-91.
- Watbled, J.-Ph. (1995). Segmental and suprasegmental structure in Southern French. In J.C. Smith & M. Maiden (eds.) *Linguistic Theory and the Romance Languages*, tome 122, Amsterdam: John Benjamins.
- Watbled, J.-Ph. & Autesserre, D. (1988). Application d'un modèle phonologique lexicaliste à l'étude des voyelles oro-nasalisées en français du Midi. *Travaux de l'Institut de Phonétique d'Aix*, 12 : 205-227.
- Woehrling, C. & Boula de Mareüil, P. (2006). Identification d'accents régionaux en français : perception et catégorisation. In A.C. Simon, G. Caelen-Haumont & C. Pagliano (eds.) *Prosodie du français contemporain. Bulletin PFC (Phonologie du Français Contemporain)* 6 : 89-102.
- Wenk, B., Durand, J. & Slater, C. (eds)(1987). *French Phonetics and Phonology. Linguistics* 25:5.